



la rentrée scolaire, nous accueillons la nouvelle directrice de l'école primaire : Mme Marie-Hélène Cartier succède à Mme Solange Poupas, qui prend sa retraite.

Mme Poupas a été directrice à l'école élémentaire de Vaux-sur-Seine depuis 1988. Nous lui soubaitons de profiter pleinement de sa nouvelle vie.

L'effectif scolaire reste à peu près stable à l'école maternelle et en légère baisse à l'école primaire. Environ quatre cent vingts enfants sont scolarisés dans la commune. La municipalité continuera d'être attentive aux besoins des écoles afin que les enfants et les enseignants disposent du meilleur environnement pédagogique. Il serait soubaitable que certaines polémiques s'arrêtent à propos de l'école élémentaire; l'Éducation nationale ayant proposé toutes les garanties d'un bon fonctionnement, un climat tout à fait serein devrait régner dans l'école.

Grâce à la volonté de nombreux bénévoles, la caisse des Écoles a repris de l'activité en 2005. Les animations ont remporté un grand succès : le loto, la soirée foot et la kermesse. Le bénéfice de ces manifestations est entièrement reversé au profit des activités scolaires.

L'intercommunalité se met en place avec des réalisations concrètes. Par exemple : une extension de ligne de transport pour certaines communes du Vexin; la visite organisée des églises de l'ensemble des communes de l'intercommunalité, lors des journées du Patrimoine.

Suite au succès important du stage accrobranche dans le parc de la Martinière l'été dernier, cette même animation est reprogrammée du 22 au 26 août inclus et accueillera une soixantaine d'enfants de dix à seize ans.

Le Conseil municipal enfants a proposé à la municipalité la construction d'une piste de VIT et de vélo-cross qui sera réalisée pendant le mois d'août. D'une longueur de deux cent cinquante mètres, elle se trouvera près du terrain de basket, le long de la Seine.

Vous êtes encore très nombreux à attendre l'arrivée de l'ADSL dans la commune. France Telecom n'a pu tenir sa promesse d'installation pour juin 2005, faute d'obtention d'un emplacement pour installer un nouveau local technique. En attendant la réalisation de ce nouvel équipement qui permettra à tous les Vauxois de bénéficier du très haut débit, une nouvelle technologie appelée ReADSL ou ADSL étendue, offrira la possibilité de se raccorder pour les foyers situés entre cinq à huit km du central. A ce jour, sur la commune, seul le fournisseur Free propose ce mode de connexion, et courant septembre, Wanadoo devrait le proposer aussi. Cette technologie est limitée à un débit 512 kb et fonctionne avec un modem spécifique.

N'oubliez pas la journée des Associations, le dimanche 11 septembre 2005.

Je vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2005.

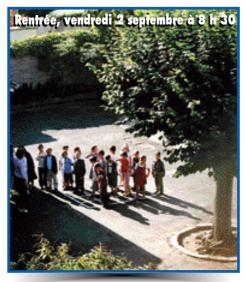
MICHEL LE GUILLEVIC, maire adjoint au Scolaire

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2005-2006

ette année encore, l'école maternelle évite une fermeture de classe avec un effectif stable prévu à cent soixante et un élèves pour six classes soit un effectif par classe de vingt-six ou vingt-sept enfants. Nous accueillons quatre nouvelles institutrices : Mmes Martina Allehaut, Denise Le Hellidu, Séverine Nicolas, Céline Toques. En remplacement de Mmes Dominique Virchien, Céline Jumeau et Mme Lacroix qui était nommée provisoirement à Vaux. L'école maternelle est maintenant équipée

de nouveaux lits avec draps-houses et chaque enfant lors de sa sieste a son propre lit. Dans le cadre du projet d'école 2005/2006, il est prévu que tous les enfants de la maternelle participent à la réalisation d'une fresque murale en mosaïque sur un mur extérieur de l'école. Ce projet est financé conjointement par l'Éducation nationale, la coopérative scolaire et la Mairie.

Mme Solange Poupas, directrice de l'école élémentaire, part en retraite et est remplacée par Mme Cartier qui vient de Triel. Nous souhaitons une très bonne retraite à Mme Poupas et la bienvenue dans notre commune à Mme Cartier. À l'école élémentaire, en remplacement de Mmes



Deves, Dobiot, Mayan et Simon, quatre nouvelles enseignantes arrivent: Mmes Stéphanie Bonnot, Olivia Gallais, Céline Jumeau qui exerçait déjà à l'école maternelle, et Isabelle Raynaud. M. Prono enseignera à temps plein à partir de la rentrée.

L'effectif de l'école primaire est en baisse d'environ seize enfants. Deux cent soixante élèves sont inscrits, répartis sur onze classes. Il y aura trois classes de CE1 et deux de chaque niveau CP, CE2, CM1 et CM2. Le mobilier de la classe de

M. Foucault sera renouvelé. L'activité "voile" est reconduite à la base nautique de Verneuil pour les CM1. En attendant l'ouverture de la nouvelle piscine intercommunale de Meulan, nous reprenons des créneaux à la piscine de Vernouillet au bénéfice des classes de CP et CE1.

Un nouveau jeu de cour a été installé dans le bas de la cour de l'école primaire. Ce jeu servira également au centre de loisirs. La rénovation des locaux du centre de loisirs est entièrement terminée. Les principaux travaux réalisés pendant l'été sont la réfection des cages d'escaliers des deux écoles.

MICHEL LE GUILLEVIC, maire adjoint au Scolaire

Calendrier des vacances scolaires 2005/2006						
	ZONE A ZONE B		ZONE C			
TOUSSAINT	du same	du samedi 22 octobre au jeudi 3 novembre 2005				
NOËL	du samedi 17 décembre 2005 au mardi 3 janvier 2006					
HIVER	du samedi 18 février au lundi 6 mars 2006	du samedi 11 février au lundi 27 février 2006	du samedi 4 février au lundi 20 février 2006			
PRINTEMPS	du samedi 22 avril du samedi 15 avril du samedi 8 au mardi 9 mai 2006 au mardi 2 mai 2006 au lundi 24 av					
ÉTÉ	mardi 4 juillet 2006					

VAUX



École primaire Tél. 01 34 74 00 19

Mme Cartier, directrice, reçoit le mardi 30 août 2005 de 9 h à 11 h 30.

Temps scolaire : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30. Entrée de l'école par le parc de la Martinière.

École maternelle Tél. 01 34 74 25 77

Inscriptions des enfants nés en 2000, 2001, 2002. Vous pouvez contacter Mme Poidevin, directrice, le mardi 30 août de 9 h à 11 h 30, ou téléphoner à l'école maternelle. <u>Temps scolaire</u>: 8 h 30 à 11 h 20 et 13 h 20 à 16 h 30. Nous rappelons que les heures de sortie (de 11 h 20 et de 16 h 30) doivent être rigoureusement respectées. Les enfants qui n'auraient pas été repris à ces heures seront dirigés vers la garderie municipale aux frais des familles.

Pour les nouveaux élèves de maternelle et de primaire

Une préinscription de l'enfant à la mairie est indispensable avant l'inscription à l'école.

L'attestation de la mairie devra être présentée à la direction de l'école. Nous vous prions de vous munir du livret de famille, du carnet de vaccination de l'enfant, du livret scolaire (pour l'école primaire) et d'un certificat de radiation si l'enfant fréquentait une autre école.

La liste de répartition des élèves par classe sera affichée le jour de la rentrée.

Pour tous les élèves

Les livres et certaines fournitures d'enseignement sont pris en charge par le budget communal.

La restauration scolaire

Le restaurant scolaire, sous la responsabilité de Valérie Carpier et Frédéric Grieu, accueillera de 11 h 30 à 13 h 30 environ 300 enfants répartis en deux services.

Tarifs journaliers du restaurant scolaire pour l'année 2005/2006

Quotient Familial	Primaire	Maternelle
+ 9 200 €	3,42 €	3,21 €
6 101 à 9 200 €	3,32 €	3,11 €
5 401 à 6 100 €	3,16€	3,01 €
4 601 à 5 400 €	3,01 €	2,86 €
3 901 à 4 600 €	2,86 €	2,65 €
3 101 à 3 900 €	2,65 €	2,50 €
2 301 à 3 100 €	2,45 €	2,29 €
0 à 2 300 €	2,14€	2,09 €

Extérieur (enfants et adultes) = 4,30 €



Inscriptions

Les inscriptions pour le restaurant scolaire auront lieu en mairie jusqu'au 5 septembre 2005.

Important

• Il est indispensable de remplir la fiche d'inscription

au restaurant pour que l'enfant puisse déjeuner.

• Les familles en difficulté financière peuvent s'adresser au service d'Aides sociales (CCAS) à la mairie.

Quotient familial

Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu 2003 ou 2004 est indispensable et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine. Le quotient familial est égal au revenu brut global divisé par le nombre de parts.

<u>Exemple</u>: Un couple ayant deux enfants en primaire et un revenu global de 9 000 ϵ (après abattement) aura un quotient familial de 9 000 ϵ divisé par 3 parts = 3 000 ϵ d'où un prix du repas de 2,45 ϵ .

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire (APS), ou garderie, réservé aux enfants scolarisés à Vaux, fonctionnera dès le jour de la rentrée le vendredi 2 septembre 2005 au Centre de loisirs.

Tarifs et Horaires journaliers de l'APS					
	Horaires	Durée	Tarifs	Extérieur	
Matin & Post 1	7 h - 8 h 30 & 16 h 30 - 18 h	3 h	3,70 €	5,50 €	
Matin	7 h - 8 h 30	1 h 30	2,05 €	2,60 €	
Post 1	16 h 30 - 18 h	1 h 30	2,40 €	3,40 €	
Post 2 & Retour étude	18 h - 19 h 30	1 h 30	1,65 €	2,45 €	

Horaires et Inscriptions, année 2005/2006

Le matin de 7 h à 8 h 30, le soir de 16 h 30 à 19 h 30. Les familles intéressées pourront inscrire leurs enfants sur place, le jour de la rentrée.

Elles devront impérativement remplir les formalités administratives avant de laisser leurs enfants.

Tarife du Centre de laisire



La rentrée au Centre de loisirs

La rentrée arrive à grands pas et pour vous permettre de vous organiser, l'UFCV vous informe que le Centre ouvrira ses portes le vendredi 2 septembre 2005.

Vous pourrez retirer les bulletins et les dossiers d'inscription à la mairie ou au Centre de loisirs début août.

Nous vous rappelons que le Centre de loisirs est ouvert de 7 h à 19 h 30 et qu'un planning des activités est à votre disposition chaque mercredi et à chaque période de vacances.

<u>Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez</u> vous adresser au Centre de loisirs, tél. 01 30 91 45 52.

(repas compris)					
Par journée Par 1/2 journée					
Quotient familial	par enfant		par enfant		
Plus de					
9 200 €	12,30€		9,50€		
6 101 à					
9 200 €	11,90€		9,15€		
5 401 à					
6 100€	11,40€		8,70€		
4 601 à					
5 400 €	10,80€		8,30€		
3 901à					
4 600 €	10,20€		7,80€		
3 101 à					
3 900 €	9,50€		<i>7,35</i> €		
2 301 à					
3 100€	8,75€		6,85€		
Moins de					
2 300 €	8,15€		6,30€		

<u>Par jour</u>: Extérieur = 24,50 € <u>Par 1/2 journée</u>: Extérieur = 13,25 €

<u>Garderie</u> : 3€

Une baisse de tarif de 5 % sera appliquée à partir du deuxième enfant d'une même famille.

Règlement, obligatoirement par courrier, au Centre de loisirs de Vaux • 87 rue du Général-de-Gaulle • 78740 Vaux-sur-Seine

Les cartes de transports scolaires

CARTE CSO 2005/2006 Collège Les Châtelaines à Triel Contactez, pour obtenir le dossier à remplir, 01 39 79 97 97.

CARTE CONNEX CES de Meulan, Lycée et CES des Mureaux, 01 30 90 43 00. (Voir les boraires à la mairie)

Le prix de la carte de transport (Optile ou Imagin'R), pour l'année scolaire 2005/2006 a été fixé par la Connex pour l'année et par élève : la même aide sera accordée aux familles ayant choisi une spécialité non enseignée à Meulan ou aux Mureaux, et contraintes d'inscrire leurs enfants dans des établissements publics d'autres communes.

Les imprimés de demande de carte de transport Optile et Imagin'R sont à la disposition des familles en mairie. Ils devront être remplis par les parents, visés par la direction de l'établissement scolaire et <u>adressés obligatoirement à Connex</u>, 4 à 6 rue de la Chamoiserie, 78920 Écquevilly. L'imprimé devra être envoyé avec une photo d'identité,

L'imprimé devra être envoyé avec une photo d'identité, une enveloppe timbrée à l'adresse des parents (pour le retour de la carte).

La somme concernant le transport pour Meulan ou Les Mureaux doit être envoyée par chèque bancaire ou postal ou mandat poste établi à l'ordre de la Connex, qui retournera aux familles, par la poste, la carte de transport de leur enfant.

	CES MEULAN		
2 Sections	97,80 € - 40,80 €* = 57,00 €		
3 Sections	128,60 € - 40,80 €* = 87,80 €		
4 Sections	162,90 € - 40,80 €* = 122,10 €		
CES, LP ET LYCÉE F. VILLON MUREAUX			
Carte Imagin'R	169,10 € - 40,80 €* = 128,30 €		

^{*} La subvention communale pour cette année scolaire est de 40,80€

Horaires du lundi au vendredi (matin)					
ALLER (Ligne 313, Connex)					
VAUX/SEINE Gare 7 h 41 8 h 4					
	Cimetière	7 h 42	8 h 42		
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 16	9 h 16		
	Lycée Villon	8 h 21	9 h 21		

Lycée et École Notre-Dame à Verneuil

Le transport sera assuré par Les Cars Lacroix, 55, chaussée Jules-César, 95250 Beauchamp Tél. 01 30 40 56 56.

Les enfants scolarisés à Verneuil seront pris en charge, comme les années précédentes, par les transporteurs aux points de ramassage habituels.

Demander le dossier auprès des Transports Lacroix.

Le tarif 2005/2006 sera communiqué à l'inscription, frais de dossier compris.

Horaires du lundi au vendredi							
ALLER (en p	ALLER (en période scolaire seulement)						
VAUX/SEINE		Cin	netière		7 h 56		
		Ga	re		7 h 59		
		Le l	yon vert		8 h 03		
TRIEL/SEINE		Les	Routiers		8 h 05		
		Pont de Triel			8 h 09		
VERNEUIL/SEINE		Notre-Dame			8 h 19		
RETOUR (e	n pé	riode s	colaire s	euleme	ent)		
VERNEUIL/SEINE	Notre	e-Dame	12 h 45*	16 h 43	7 h 45**		
TRIEL/SEINE	Pont	de Triel	12 h 55*	16 h 53	5 17 h 55**		
	Les R	outiers	12 h 59*	16 h 59	7 17 h 59**		
VAUX/SEINE	Le Lic	on vert	13 h 01*	17 h 0	18 h 01**		
	Gare)	13 h 05*	17 h 03	5 18 h 05**		
	Cime	etière	13 h 08*	17 h 08	3 18 h 08**		

^{*} fonctionne uniquement le mercredi ** Ne fonctionne pas le mercredi

TÉLÉPHONES UTILES

Transports Connex

Vaux-sur-Seine / Meulan / Les Mureaux : 01 30 90 43 00

Transports CSO

Meulan / Vaux / Triel / Poissy : 01 39 70 26 70 Vente de la carte à la gare routière de Poissy : 01 39 79 97 97

Les Cars Lacroix 01 30 40 56 56

CES de Meulan : 01 30 99 90 50 CES Jules-Verne, Les Mureaux : 01 34 74 19 45 LEP Les Mureaux : 01 34 74 11 82 Lycée François-Villon, Les Mureaux : 01 30 99 20 01

Le coin des jeunes

par Isabelle Roux, atrice de l'Orangerie, coordinatrice du Conseil enfants

ITUÉE DANS LE PARC DE LA MARTI-NIÈRE, l'Orangerie accueille tous les Vauxois âgés de 12 à

17 ans, ainsi que les jeunes entrant en sixième, dès les grandes vacances précédant leur rentrée au collège.

Ce lieu d'accueil, ouvert par la municipalité depuis l'été 1997,

permet aux jeunes de se retrouver ou de faire connaissance dans un contexte assez familial créé par le mélange de générations.

Hormis les activités proposées sur place, des sorties sont organisées à chaque vacances scolaire.



L'Orangerie vous propose aussi trois débats durant l'année scolaire 2005-2006:

En octobre, en collaboration avec le Crips (Centre régional d'information et de prévention du sida):

> L'USAGE PROBLÉMATIQUE DU CANNABIS CHEZ LES ADOLESCENTS.

Débat pour les jeunes à l'Orangerie.

Débat pour les adultes à l'espace Marcelle-Cuche.

En décembre, en collaboration avec une conseillère familiale et une infirmière en pédiatrie :

● ÉDUCATION À LA VIE (PRÉVENTION DES MST, CONTRACEPTION, RELATION AMOUREUSE).

En mars, avec la collaboration de la cellule emploi :

■ COMMENT CHERCHER UN JOB D'ÉTÉ ?

Les dates vous seront précisées ultérieurement.

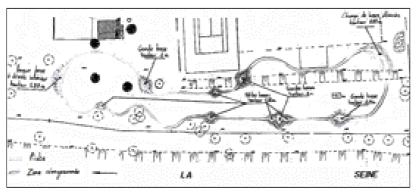
Horaires d'ouverture de l'Orangerie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h 30 à 19 h 30. Mercredi, samedi et vacances scolaires de 14 h 30 à 19 h 30. Pour toutes informations, vous pouvez contacter Isabelle, au 01 30 22 25 92.

Exposition photo du stage accrobranche:

samedi 22 octobre à l'espace M.-Cuche.

Conseil municipal enfants



sécurité et de négociations budgétaires, que nous avons apprises, étudiées et défendues tout au long de notre mandat.

Les travaux débuteront vers le 15 août et la piste sera à votre disposition mi-septembre.

Le CME, fier de participer au développement de la commune, se tient à votre disposition pour toutes informations supplémentaires.

ADRIEN CASTRO, CAROLINE MAUGARD, SARAH ROGER, CINDY VADECARD

E CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS est heureux de vous annoncer la réalisation d'une piste de VTT et vélocross de 250 mètres linéaires située parc de la Martinière, le long du skate parc et du terrain de basket.

La conception de ce projet, pour lequel les enfants ont été élus le 29 décembre 2003, résulte d'un long travail.

Le choix de cette piste découle de questions pratiques, de

Election du Conseil municipal enfants

Octobre: Information dans les classes. Novembre : Déclaration de candidature et campagne électorale. Fin novembre: Election.

Début décembre : Séance plénière avec passation de pouvoir.

Quand l'école de Vaux fut créée

EXTRAIT DE L'EXPOSÉ ORGANISÉ À L'ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE DES YVELINES NORD
par Annette Rooss et Marie-Christine Dubernard

A la suite de l'exposition sur l'instruction de nos ancêtres, nous avons abordé l'installation des écoles dans certaines communes du canton de Meulan et nous nous sommes intéressées à la commune de Vaux-sur-Seine.

Mairie-école

La première trace d'une école remonte à 1749, c'était un petit corps de bâtiment adossé à l'église et l'instituteur de l'époque se nommait Sébastien Lefèvre.

En 1833 le Ministre de l'instruction publique, François Guizot, oblige les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école publique et à entretenir un maître, clerc ou laïc. C'est ainsi que le Maire de l'époque, M. Parvery, fait l'acquisition d'une maison située sur la grande route de Paris à Rouen au lieu-dit Hervieux appartenant à Henry Violet, cultivateur à Vaux. Ce bâtiment deviendra la mairie-école.

L'alphabétisation progressant, l'école deviendra trop exiguë et en 1858, cette mairie-école sera échangée contre une grande maison au lieu-dit le Pré-Coquet appartenant à la famille Rivière.

Cette nouvelle mairie-école fonctionnera de nombreuses années, elle subira beaucoup de réparations. Les habitants demanderont l'installation d'une horloge et d'une cloche, « prétextant que l'église située à l'extrémité de la commune au couchant, et que la cloche actuelle ne pouvant être entendue que difficilement de l'autre extrémité au levant, le parcours de la commune étant de quatre kilomètres, la pose d'une horloge et d'une cloche à la nouvelle maison d'école située au centre du village aura pour effet de rendre plus commode la sonnerie des entrées et des sorties de classes qui sont en rapport avec les heures de travail de la culture et même en cas d'incendie; le coût de cette dépense est de 6000 F ».

Au fil des années, le b deviendra insalubre, une école de filles sera construite en 1913, les garçons resteront encore quelque temps puis intégreront la Martinière



achetée par le maire, M. Franqueville . L'ancienne mairie-école sera démolie en 1967 pour laisser la place à un parking. Ensuite verront le jour les extensions que nous connaissons aujourd'hui.

Salle d'asile

Le préfet demande, en 1881, d'ouvrir une salle d'asile pour les petits enfants. Cela représente des charges supplémentaires pour la commune et lors d'une réunion du conseil, on décide que pour le moment la création est inutile car il n'existe aucune usine dans la commune, qu'après informations prises chez la plupart des mères occupées au soufflage des perles et autres métiers, le plus grand nombre d'entre elles sont d'avis que l'éloignement de la salle d'asile lui ôte tout le profit qu'elles pourraient en tirer. Mais le préfet réitère sa demande en 1882, et la commune autorise la location d'une maison appartenant à M. Victor Désiré Violet. La salle d'asile est installée (les salles d'asile deviendront nos écoles maternelles).

Classes d'adultes (15 à 38 ans)

Elles verront le jour à la demande de certains instituteurs, l'alphabétisation progresse. Cette classe fonctionne du 15 novembre au 15 février.

Caisse des écoles-Bilbliothèque

La caisse des écoles voit le jour en 1883, elle vient en aide aux enfants nécessiteux en fournissant cahiers, livres, chaussures, vêtements chauds pour l'hiver...

L'ouverture de la bibliothèque a lieu le 10 février 1881, elle possède cinq cent quatre-vingt-quatorze volumes à prêter.

Ce rapide tour d'horizon vous donne un aperçu de la progression de l'instruction et des étapes franchies, n'oublions pas non plus l'effort consenti par les communes l'école devenant laïque.

L'association a édité une brochure sur La Création des écoles à Meulan, Gaillon-sur-Montcient, Hardricourt, Mezy-sur-Seine, et Vaux-sur-Seine, vous pouvez vous la procurer au prix de 5 €. AGHYN, Centre André-Larché, Quai Albert-Joly, Meulan. 01 34 74 92 37. aghyn@hotmail.com

VAUX

Programme de la rentrée

visites, salon, dictées...

17 & 1,8 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le château et l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Vaux seront ouverts au public pour visites.

Le parc, le vestibule et la terrasse du Château de Vaux (1, rue du Château) seront ouverts au public le dimanche 18 septembre de 15 h à 17 h.

L'Église de Vaux sera ouverte le samedi de 14 h à 18 h

(à 16 h : visite pour les enfants) et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

(à 16 h : visite pour les enfants).

Conférence-débat et Visite intercommunale des 8 églises:

Voir pages 10 et 11.

24 & 25 septembre

SALON DES **A**RTISTES VAUXOIS

"Amis artistes, venez exposer vos œuvres".
Inscription gratuite en mairie.
Exposition ouverte au public, le samedi de 14 h à 18 h, le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

9 octobre

FOIRE À TOUT

Parc de la Martinière Inscriptions et renseignements auprès des services techniques, Monsieur Daine, tél : 01 30 99 47 95.











19 novembre

Les 3 Dictées

Commission culturelle.
Comme chaque année,
venez vous amuser
à éviter les pièges
d'orthographe dans une
ambiance détendue
et bon enfant
le samedi 13 novembre,
à l'espace Marcelle-Cuche,
14 h (enfants), 15 h et 16 h.

26 novembre

ANCIENS ÉLÈVES

Pour leur VIII^e Gala, trois spectacles sont en cours de négociation. A l'heure où cet article est écrit aucun choix n'a encore été fait. Les Vauxois découvriront le programme de ce gala lors de la journée des Associations de septembre. Le contact le plus engagé concerne une grande vedette de la chanson:

Francis Lalanne.

Il a été le parrain de notre premier gala en 1998. L'accueillir cette fois-ci pour un concert avec ses musiciens serait un grand moment pour les adhérents qui l'ont d'ailleurs plébiscité lors d'un référendum interne.



Musique, feux... et regards

PAR AUDREY LUDWIG, déléguée à la Culture et aux Fêtes, et ANNICK RIOU, conseillère municipale

Une nouvelle fois autour du kiosque de la Martinière, deux fêtes ont animé le lieu de musiques, de danses et de gaieté.

E 19 H À MINUIT, le 21 juin, les Vauxois ont été conviés par la Commission culturelle à fêter la musique au son du groupe de blues Blues Syndicate, accompagné en première partie du groupe de jazz Jaf. Convive traditionnel, le

magnifique feu de la Saint-Jean nous a ouvert chaudement, lumineusement et musicalement les portes de l'été. A l'année prochaine pour encore plus de musique.

Merci à tous les Vauxois qui ont su venir passer la douce soirée du 13 juillet en bord de Seine. Après avoir dégusté, en famille ou entre amis, les moules cuisinées par Valérie ou les merguez grillées par Guy et Harry, l'orchestre vous a emmenés dans une ambiance de fête jusqu'au début de la nuit.



Du feu d'artifice au spectacle pyrotechnique, c'est toujours un spectacle, mais cette année, "Les Choristes" nous ont enchantés :

entre la féerie des lumières et des sons, la succession des fusées multicolores et des feux de Bengale, comment réduire en quelques mots la magie d'un moment où petits et grands sont restés béats d'admiration devant tant d'expression artistique. La soirée n'était pas terminée pour autant. Quelle ambiance! À l'année prochaine...

Les rencontres entre voisins

Plage Caron, square du Temple, Fortvache, l'île, les Marronniers, et bd Angibout : les voisins se sont retrouvés dans la bonne humeur et pour certains avec beaucoup d'animation... Les quartiers du Village et de l'avenue de Cherbourg organisent leur rencontre le 3 septembre boulevard Loiseleur et à la plage Caron, celui des Punais le 10 septembre.

Nous formulons le souhait que la réussite de toutes ces fêtes dans les quartiers entraîne de nouvelles initiatives et permette à d'autres quartiers d'organiser leurrencontre....

Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les "animateurs" des quartiers et donnons rendez-vous à toutes les bonnes volontés pour lancer d'autres rencontres...

Venez nous rendre visite au stand "Communication - Vie des quariers" à la journée des Associations, le 11 septembre.

B. CHUIMENTI, déléguée à la Vie des quartiers



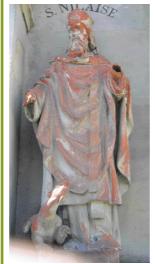
Vous voulez connaître vos ancêtres, l'histoire de nos communes.

L'Aghyn (Association généalogique et historique des Yvelines Nord) est une association régionale qui accueille les généalogistes débutants et confirmés, elle est ouverte à tous ceux qui font des recherches dans les Yvelines et le Vexin français mais également dans toutes les régions de France et les pays limitrophes.

ASSOCIATION : • propose des cours de généalogie et de paléographie; • aide les débutants à la technique et à la méthode de travail; • facilite les échanges par la diffusion et la mise sur internet de la liste de patronymes des membres; • édite un bulletin trimestriel ouvert à la publication de travaux des membres; • échange son bulletin avec une quarantaine de cercles en fonction des régions demandées par les membres; •effectue des dépouillements des registres paroissiaux des Yvelines Nord; • organise des visites aux archives; • propose des exposés et débats, le dernier en date : les chemins de fer secondaires dans la région de Meulan; • participe à la vie locale en organisant des expositions et des portes ouvertes, cette année : L'Histoire de l'école et L'École dans notre canton; • dispose d'une bibliothèque d'ouvrages, de movens informatiques (quatre ordinateurs): logiciels de généalogie, CD de plusieurs paroisses des Yvelines consultables sur place.

Nos rencontres ont lieu deux samedis après-midi par mois de 15 h à 18 h selon un calendrier établi au trimestre.

DANS LE CADRE DES JOURNEES DU PATRIMOINE



Dimanche 18 septembre à 15 h, Centre Saint-Nicaise, 85 rue du Général de Gaulle

L'association Avril et le Secteur pastoral vous invitent à une conférence-débat sur L'Evangélisation de la Vallée de la Seine et le Rôle des Ermites par M. Jacques LE MAHO Chercheur au C.N.R.S.

Elle sera suivie de la visite commentée de la Fontaine Saint Nicaise



Les permanences le 2° et 4° jeudi de chaque mois de 14 h 30 à 17 h.

Le lieu de réunion : Centre André-Larché, quai Albert-Joly, 78250 Meulan.

Notre site internet : www.aghyn.com

Tel : 01 34 74 92 37.

email: agbyn@botmail.com Les adhésions sont en année calendaire de: 29 € et 37 € pour les couples. Elle compte à ce jour 110 adhérents de toutes régions.

L'association est affiliée à la Fédération nationale de généalogie ; elle participe au congrès et à la biennale tous les deux ans.

Navettes pour le Festival des Fromages à Meulan 8 et 9 octobre

Communes	Arrêt	Aller	Aller
Évecquemont	Lavoir	09:41	13:41
Meulan Paradis	CC	09:47	13:47
Tessancourt	Eglise	09:53	13:53
Meulan	P ^œ du Vexin	10:02	14:02

Communes	Arrêt	Retour	Retour
Meulan	P ^{ce} du Vexin	12:35	18:10
Tessancourt	Eglise	12:43	18:18
Meulan Paradis	CC	12:50	18:25
Évecquemont	Lavoir	12:56	18:31
Vaux-sur-Seine	Gare	12:59	18:34
Vaux-sur-Seine	Le Temple	13:01	18:36
Vaux-sur-Seine	Lion Vert	13:02	18:??

VAUX magazine

À pied

Partez en balade avec les Pieds de

Vaux et les Traînes Savates

Ces deux clubs de joyeux marcheurs vont vous faire découvrir les sentiers et chemins entre Seine et Vexin. Circuit pédestre de 28 km, de Vauxsur-Seine à Jambville, pour découvrir les 8 églises du territoire. Prévoir un piquenique... et de

Départ : 8 h Rendez-vous devant l'église de Vaux-sur-Seine

bonnes chaussures.



Roulez

jeunesse avec

le club de Tessancourt

Le Club de Vélo de Tessancourt-sur-Aubette

vous propose une découverte des chemins et des paysages du Vexin.

Circuit de 20 km, accessible à tous.

Venez avec votre VTT ou VTC et n'oubliez pas le casque.

Départs : 15 h - 15 h 45 - 16 h 30 Rendez-vous à la Mairie de Tessancourt

En autocar

Visite guidée des 8 églises de la Communauté de Communes Vexin-Seine



Journées du Patrimoine samedi 17 septembre circuit des 8 églises

—eπ œuto-oær-

Vers guidés de la égles Cégair de James de Per Rerour à James de en VIII

Crounde 20km
Cégoir de Textonocum
(15 h.15 he5sin 3630)
Amyde à Jambaris

_____ā pied____ Ordunde 28 km Dispoir de Voux 8h Amvise à Jambwise **Participation** de 15 Euros. Des conférenciers vous font découvir nos églises. Histoire, architecture, anecdotes... elles n'auront plus aucun secret pour vous. Au programme de la matinée: 9 h Jambville, 10 h Mézy-sur-Seine, 11 h Juziers, 12 h Brueil-en-Vexin Déjeuner : Ferme Saint-Lambert (buffet froid) Après-midi :

Départ : 9 h Rendez-vous au château de Jambville

17 h 45 Oinville-sur-

14 h 45 Vaux,

Montcient

15 h 45 Meulan, 16 h 45 Tessancourt,

Arrivée à Jambville...



Visite du parc et du château de Jambville

A partir de 17 h 30, marcheurs, cyclistes et promeneurs pourront se retrouver et échanger leurs découvertes lors de l'ouverture au public du parc et du château de Jambville. Un apéritif convivial viendra clôturer cette journée.

LES ASSOCIATIONS VAUXOISES

<u>11 septembre 2005</u>

Journée des Associations

Pas d'angoisse et pas de lézard, tout est réglé à la journée des associations. Venez en Cardin ou en Perfecto, vous serez adoptés sans couleur de peau et sans insigne. Pensez, dansez, cultivez-vous jusqu'au bout de votre souffle.

> Levez-vous, hurlez et swinguez, sautez, méditez, shootez. Tout est possible aux associations de Vaux.

> > JOSÉ HARTER, maire adjoint à la Vie associative

École de musique de Vaux

ÉCOLE DE MUSIQUE DE VAUX existe depuis 1991. Elle accueille une centaine d'élèves de tous niveaux et tous âges, enfants comme adultes. Huit professeurs y enseignent : le piano, la guitare, le violon, le violoncelle, la flûte traversière, la flûte à bec, la clarinette, le saxophone, la formation musicale (solfège) et le jardin musical.

Les cours d'instruments sont individuels, trente minutes par semaine, et ceux de formation musicale sont collectifs et d'une durée d'une heure. Ils sont dispensés le soir après l'école, le mercredi et le samedi.

Dès la petite section de maternelle, soit trois ans, les enfants peuvent suivre les cours de jardin musical, le mercredi matin salle des Associations. Au programme: comptines, jeux rythmiques avec xylophones, métallophones et diverses percussions, apprentissage des notes, le tout sous une forme ludique et adaptée à leur âge.



Une audition à l'espace Marcelle-Cuche une fois par an, permet aux élèves de jouer devant un public (parents, amis) qui constate les progrès d'une année sur l'autre et encourage leurs efforts.

Un examen clôture l'année scolaire. L'école de Musique suit les programmes de la FFEM (Fédération française de l'Enseignement musical). Les morceaux imposés sont travaillés dans un temps limité et permettent aux élèves de gravir les différents degrés du cursus national. Un jury décerne les mentions pendant les deux premiers cycles, ensuite, ceux qui

le souhaitent peuvent passer les examens à l'échelon départemental. Les élèves ayant cinq ans ou plus de pratique instrumentale ont la possibilité de faire partie de l'orchestre de l'école municipale de Musique de Verneuil-sur-Seine.

Les élèves des cours de formation musicale rejoignent les chorales de Verneuil, permettant à tous de participer à trois concerts dans l'année : à l'église de Vaux en décembre, à

l'espace Maurice-Béjart en mars à Verneuil et pour la fête de la Musique le 21 juin à Verneuil.

En 2001 et 2003 dans le cadre du jumelage, l'orchestre est parti quatre jours en Allemagne afin d'y donner un concert.

Manifestations 2004/2005

Concert à l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Vaux, concert à l'espace Maurice-Béjart à Verneuil le 25 mars, audition des élèves à l'espace Marcelle-Cuche le 2 avril, examens le 25 juin ...

VAUX magazine

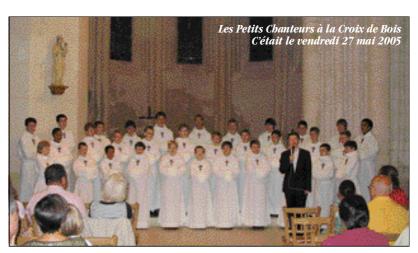
Musica Vaux Association Léon Barzin

EUT-ÊTRE AVEZ-VOUS CROISÉ... un car sur lequel sont peints des enfants portant des valises? Évidemment! Ils ne passent pas inaperçus, les Petits Chanteurs à la Croix de Bois venus se produire dans notre commune lors du concert d'ouverture du Ist Festival de Chant Choral de Vaux-sur-Seine.

Résumer chaque concert serait beaucoup trop long. Mais pour les nombreux Vauxois qui ne savaient pas (?) ou qui n'ont pas trouvé le courage de se déplacer, voici quelques photos des trois cent trente artistes invités dans notre commune entre le 27 mai et le 5 juin 2005. À la journée des Associations, venez nous rejoindre pour voir et entendre des extraits de ce que vous avez manqué. Vous pourrez peut-être ainsi imaginer ce que sera le II° Festival en 2007... *Pour nous contacter*:

- par mail à musica-vaux@yaboo.fr.
- <u>- par courrier à Musica Vaux Association</u> <u>Léon Barzin - BP 22 - 78740 Vaux-sur-Seine.</u>
- lors de la journée des Associations.
- par téléphone au 06 88 76 14 75.

<u>N'hésitez pas à consulter notre site internet :</u> http://www.musica-vaux.fr.st













Atelier Dessin, pastel, peinture à l'huile

L'ATELIER ENTAME DÉJÀ SA 7^E ANNÉE... Les cours reprennent le mardi 20 septembre de 9 h à 11 h 15 et/ou de 13 h 45 à 16 h hors vacances scolaires, dans la salle des Associations au 87, rue Général de Gaulle.

Les stages d'une journée se poursuivent cette année, toujours dans la même salle : le samedi 19 novembre (stage de dessin-pastel) et le samedi 28 janvier 2006 (stage de peinture à l'huile) de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 avec possibilité de déjeuner commun.

Les inscriptions auront lieu le dimanche 11 septembre lors de la journée des Associations à l'espace Marcelle-Cuche. *Renseignements : Françoise David-Leroy au 01* 39 74 56 04.



Association Go-Am, Ung-No Lee



ASSOCIATION GO-AM, UNG-NO LEE a pour but la promotion de l'œuvre artistique et de l'enseignement du Maître Ung-No Lee. Elle a son siège au 14, route de Pontoise à Vaux-sur-Seine, lieu de rencontre entre l'art occidental et l'art oriental. Aujourd'hui le Maître a disparu mais l'Académie continue de transmettre son enseignement par des démonstrations, des stages et des cours ouverts à tous publics.

Le stage d'été 2004, à Verneuil-sur-Seine, a rassemblé quatorze personnes autour des enseignants de l'Académie sous la direction de madame In-Kyung Park Lee. Il s'est tenu cette année, du 21 au 27 août, près de Gap.

Madame Lee a fait plusieurs démonstrations: le 5 mars et le 18 juin, à la Maison coréenne de Vaux-sur-Seine; le 23 mars au musée Guimet dans le cadre de l'exposition *La Poésie de l'Encre*. Elle fera des démonstrations, au musée Cernuschi, chaque dernier samedi du mois à 15 heures, à partir du 24 septembre. Celles à la Maison coréenne reprendront à l'automne.

Le travail des peintres de l'Académie a été exposé à Séoul au printemps et à l'automne 2004 ainsi qu'en juillet 2005. D'autres expositions se tiendront dans les mois à venir à Paris et à Séoul.

L'association édite un journal, *Mouk-ki*, qui comporte des réflexions sur la calligraphie et la peinture dans la tradition et dans la création contemporaine ainsi que toutes les informations sur la vie de l'association. Deux numéros sont parus, en janvier et juin 2005, qui sont disponibles gratuitement au siège de l'association.

Christine Fabreguettes, Claire Kito et Young-Sé Lee organisent des cours, des stages et des démonstrations à Paris et en province.

Contact : Young-Sé Lee. 01 34 74 37 27. francois.lee@wanadoo.fr.

Entre Seine et Jardins Dessin & peinture, Photo numérique

ette association regroupe des artistes travaillant à Vaux-sur-Seine dans le but d'animer l'espace de vie entre Seine et Jardins. Depuis 2003, ses membres organisent chaque année des expositions portes ouvertes.

Ils proposent également "Pixel&Pinceau", des ateliers d'art plastique pour adultes et adolescents. Chaque enseignant gère un groupe de six personnes maximum.

Dessin & Peinture

Ocurs en atelier ou à l'extérieur .

Apprendre les techniques et développer

sa propre expression.

Cours hebdomadaire : lundi de 18 h à 20 h. *Tél* : *06 60 84 17 11*.

Cours mensuel: un dimanche par mois de 9 h 30 à 17 h 30. (18 septembre, 16 octobre, 13 novembre, 11 decembre 2005).

• Modèle vivant : séances de croquis. (Atelier à organiser en fonction du nombre d'inscrits). *Tél* : 06 84 61 26 85.

Photo numérique

Utiliser l'ordinateur pour créer, transformer, agencer des images (Photoshop et



Illustrator).

Cours hebdomadaire : mercredi de 18 h à 20 h. *Tél* : *06 60 84 17 11.*

Mosaïque et Petits Cailloux Mosaïque et Arts plastiques









Atelier Mosaïque adultes

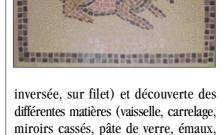
- → Les lundis de 8 h 30 à 11 h.
- → Les mercredis de 20 h à 22 h 30.

La mosaïque, patchwork de formes et de matériaux, est un art où réside l'idée de progression, de voyage, de chemin. Sur cette route, on découvrira différents matériaux, on apprendra à les casser, les tailler, pour ensuite recoller les fragments afin de leur redonner vie, une forme précise, du mouvement et du rythme tout en couleurs...

Les cours de mosaïque s'adressent à des personnes de tous les niveaux — initiation ou perfectionnement. Il n'est pas nécessaire d'avoir un don particulier comme, par exemple, savoir dessiner, cet art est accessible à tous.

Plusieurs projets seront proposés à l'année selon le niveau de l'élève : mosaïque décorative pour la maison (miroir, frise, rebord de fenêtre), transformation d'un meuble (table, chaise), reproduction d'une mosaïque antique (en marbre ou grès cérame selon niveau), bas relief sur filet, petit volume, fabrication d'une dalle en ciment...

Acquisition et perfectionnement des techniques de base (méthode directe,



des outils adaptés. Alors laissez-vous tenter... Faites ce beau voyage!

marbre, pierres naturelles...) ainsi que

Tarif: 380 € par an pour 30 séances de 2 h 30 + 15 € de frais d'adhésion à l'association.

Atelier Arts plastiques enfants

Éveil de l'enfant à l'art et à ses techniques.

- → Les mercredis de 14 h à 15 h 30 pour les 5/8 ans
- → Les mercredis de 15 h 30 à 17 h pour les 8/12 ans.

Ces ateliers ont pour but de donner aux enfants un espace à leur créativité, leur sensibilité, leur curiosité, et former leur regard et leur goût à l'Art, le travail plastique étant souvent accompagné par la découverte d'une œuvre ou d'un mouvement d'art.

Dessin, couleur, peinture, modelage, collages, mosaïque, volumes, fabrication d'objets décoratifs, papier mâché, moulages, etc.

Tarif : 200 € par an pour 30 séances de 1 h 30 + 15 € de frais d'adhésion à l'association.

Ateliers Contes et Arts plastiques

Écoute d'un conte, activité artistique, goûter.

VAUX masazine

Vocalises

ETTE ANNÉE ENCORE LA CHORALE a été performante lors des différents concerts qu'elle a donnés.

- → Le 17 octobre : concert à Chantelouples-Vignes organisé par la ville.
- → Le 21 novembre : concert à Carrièresur-Seine pour le club des Aînés.
- → Le 3 décembre comme tous les ans, Vocalises s'est produite au Cosec de Trielsur-Seine; ce même week-end a été mis en gestation un CD qui vient de naître, le tout au profit du téléthon.
- → Le 3 avril : aubade sur le marché de Verneuil.
- → Les 9 et 10 avril : deux représentations à la salle Maurice-Béjart de Verneuil se sont déroulées devant un public chaleureux qui a apprécié également l'exposition de photos et de tableaux qu'il a pu admirer pendant l'entracte.
- → Le 21 mai : concert salle Julien-Green d'Andrésy d'excellente qualité tant sur le plan l'accueil du personnel de la salle que



du confort de scène et du public présent.

- → Le 21 mai : aubade pour "Courir pour le cancer" à Vaux-sur-Seine.
- → Le 18 juin : concert pour le festival des chants chorale au Manège royal de St-Germain.
- → Le 21 juin : fête de la musique de Saint-Germain et nous y avons accueilli l'école Suzuki de Violon et la chorale d'enfants de Chanteloup.

→ Le 25 juin, nous avons fêté les vingt ans de la chorale de Vaux, devenue depuis cinq ans Vocalises.

Depuis la naissance de Vocalises, nous avons chanté au théâtre de Becheville, au parc de Thoiry, au CDA de Poissy, à Carrières-sur-Seine, à Maurice-Béjart, à la Nacelle, au théâtre A. Dumas de St-Germain, à Julien-Green, et pour le Téléthon à la Villette et à Ivry, en saltimbanque à Poissy et à Verneuil ou sur les marches des hôtels de ville afin d'annoncer un concert.

Comme tous les ans, Vocalises sera présente lors de la journée des Associations le 11 septembre 2005, aussi, si vous désirez chanter de la variété française et francophone, vous pourrez nous y rencontrer. Sinon vous pouvez prendre contact avec moi au 01 34 74 16 03.

La reprise des répétitions se fera le 6 septembre à 20 h 30, espace Marcelle-Cuche. *MONIQUE LEMAITRE*

Association des Anciens Élèves des écoles de Vaux-sur-Seine

S AISON 2005-2006

Francis Lalanne pour le VIII^e
Gala, les 10 ans de l'association....

En cette période de rentrée scolaire les anciens élèves préparent eux aussi les cartables, affûtent les crayons. Objectif : préparer une nouvelle saison d'activités conviviales et joyeuses.

L'annulation du concert de Joël Favreau en mars dernier, par manque de spectateurs, n'a pas entamé la motivation des Anciens Élèves.

Pour le VIII^e gala du samedi 26 novembre, trois spectacles sont en cours de négociation. A l'heure où j'écris cet article aucun choix n'a encore été fait. Les Vauxois découvriront le programme

Les Vauxois découvriront le programme de ce gala lors de la journée des Associations de septembre.

→ Le contact le plus engagé concerne une grande vedette de la chanson :



Francis Lalanne.

Il a été le parrain de notre premier gala en 1998. L'accueillir cette fois-ci

pour un concert avec ses musiciens serait un grand moment pour les adhérents qui l'ont d'ailleurs plébiscité lors d'un référendum interne.

Les médias donnent souvent de lui une image bien éloignée de ce qu'il est réellement. C'est un grand artiste, avec lui un spectacle est une fête et un grand moment de bonheur partagé.

Les deux autres spectacles en négociation concernent :

→ Un hommage à Francis Lemarque par ses musiciens.

→ Danièle Evenou dans sa pièce : *Et* en plus, c'est vrai!...

Quel que soit le spectacle retenu, nous espérons que les Vauxois sauront encourager par leur présence la vie associative locale.

En 2006, l'association des Anciens Elèves fêtera ses 10 ans. Des temps forts, des surprises, des retrouvailles marqueront cet anniversaire dont nous aurons l'occasion de reparler en début d'année.

Nous avons besoin d'adhérents pour faire vivre l'association.

Vous êtes ancienne ou ancien élève des écoles de Vaux-sur-seine, quel que soit votre âge, venez nous rejoindre.

Venez retrouver des camarades de classe, retrouver vos instituteurs,

Apportez-nous votre dynamisme.

JOËL CARPIER, Président

Avril Association vauxoise de Recherches et d'Initiatives locales











des travaux rapidement avec le concours de la municipalité.

VRIL? Vous CONNAISSEZ?
Notre dernière action a été Vaux 39/45. En mai dernier, l'exposition *Les Vauxois parlent aux Vauxois* a eu pour but de faire revivre les tristes années d'Occupation, grâce à des documents et des objets de cette période, provenant des archives municipales ou de collections particulières et très généreusement prêtés pour l'occasion. Un bal Swing en tenue et musique d'époque nous a permis de fêter dans la joie le soixantième anniversaire de la Libération.

Merci à tous d'avoir participé au succès de ces manifestations.

Souhait

Notre souhait pour 2005-2006 est de restaurer le lavoir Hervieux, situé en face de l'ancien magasin Nicolas et d'engager

Surprise

Nous vous réservons pour l'année à venir

une surprise... Connaissezvous Notre Dame de Bon Secours? Depuis des années, l'Hautil l'abritait... Malheureusement, elle tomba au fond d'un fontis et depuis risquait de disparaître... Au printemps,

certains de nos membres décidèrent de la préserver de ce péril et après bien des efforts réussirent à la mettre en sûreté... *Oui est-elle ?*

De quand date-t-elle?

Pourquoi était-elle placée dans l'Hautil? Quelle sera sa prochaine résidence? Tous ces mystères seront, nous l'espérons, bientôt élucidés.

Avril, c'est l'association Vauxoise de recherches et d'initiatives locales.

Si vous êtes intéressé(e) par ces projets.

rejoignez-nous! Venez vous inscrire le 11 septembre, lors de la journée des Associations.

<u>Réunion le premier vendredi</u> <u>de chaque mois. Téléphone :</u> 06 65 75 21 64.

Les enfants et adolescents ayant rempli le questionnaire de l'exposition *Les Vauxois parlent aux Vauxois* sont invités à venir consulter les résultats à notre stand, le 11 septembre à l'espace Marcelle-Cuche.

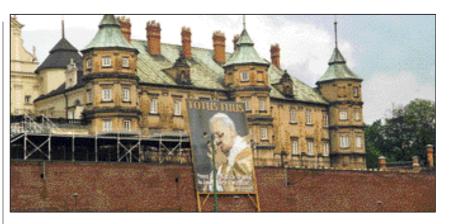
DANIÈLE RAIMON, Présidente

Vaux Loisirs Voyages

- ASSOCIATION A ORGANISÉ depuis septembre 2004 les sorties suivantes théâtres et voyages :
- → 15/9/04. Les petits appartements du château de Versailles et le petit Trianon.
- → 26/10/04. Amiens, la cathédrale, l'ancien quartier St-Leu et les grottes de Naours.
- → 7/11/04. Au Palais des sports, *Le Gladiateur*.
- → 27/11/04. Au théâtre Mogador, *Arturo Brachetti*.
- → 4/12/04. Le salon du cheval et la soirée du cheval.
- → 11/12/04. Notre soirée annuelle au restaurant Le Bastide.
- → 8 au 18/10/04. Le Maroc en circuitdepuis Tanger nous sommes descendus jusqu'à Ouarzazate. Dades où nous avons passé la nuit sous les tentes bedouines.
- → 5/2/05. Au Palais des Sports, Michel Sardou.
- → 15/2/05. Le Musée de la Poupée, le Musée des arts et métiers, avec un déjeuner à l'Ambassade d'Auvergne où nous avons apprécié l'aligot.
- → 15/3/05. Le Musée de Chateaubriand et la visite en après-midi du vieux Versailles.
- → 20/3/05. Théâtre St-Georges, *Les Rustres*.
- → 9/4/05. Théâtre Edouard VII, *Amitiés Sincères* avec M. Leeb.
- → 13/4/05. Orléans et le château de Chamerolles.
- → 9 au 17/05/05. La Pologne, de Varsovie, Cracovie, les mines de sel Zakopane... et la Basse-Silésie.
- → 5/6/05. Aux chansonniers, « En attendant Sarko ».
- **→ 8/6/05.** Étretat et Fécamp.
- → 15/6/05. Visite de la station d'épuration des Mureaux.

Nos projets mis en place

- → 3 au 10/9/05. La côte Dalmate en séjour découverte.
- → 21/9/05. Dieppe le matin. En après midi le château de Miromesnil à



Tourville-sur-Aargues. Visite avec conférencière.

- → 13/10/05. Visites guidées avec conférencière du secteur sauvegardé de Senlis et le domaine de l'Abbaye de Chaalis avec le musée Jacquemart-André.
- → 5/11/05. Au Palais des sports, spectacle de Kamel Ouali, *Le Roi Soleil*.
- → 10/12/05. Soirée de Noël au restaurant Le Bastide, animation orgue de Barbarie. Pour 2006
- → 28/5 au 3/6/06. Séjour découverte sur la Costa Verde.

La côte Verte, classée 3 étoiles au guide Michelin, sur le littoral espagnol.

→ 9 au 16/9/06. La Hongrie, séjour découverte de 8 jours.

Pour 2007

- → Le Spitzberg-Cap Nord, îles Lofoten et fjords. Croisière côtière doublée d'une navigation fluviale sur l'Adriana.
- Les visites d'une journée comprennent un déjeuner au restaurant et se font en autocar.
- Le 1^{er} lundi de chaque mois : Café-Rencontre à l'espace Marcelle-Cuche à 14 h.
- Pour recevoir nos informations sur nos activités il faut être adhérent coût une personne 15 € par an, le couple 20 €.
- Par contre, nous acceptons les personnes non adhérentes pour toutes nos sorties.

Club de scrabble

E JEU DE SCRABBLE a été conçu dans les années trente par l'américain Alfred Mosher Butts. Cet architecte newyorkais venait d'être contraint au chômage par la fameuse crise de 1929 quand il lança la première version de son jeu — alors dénommée Lexico.

Devenu Scrabble, il a depuis été importé dans le monde entier, pour devenir, selon un récent sondage, le loisir préféré de 42 % des Français. De la formule traditionnelle avec affrontement de deux joueurs est née, dans les années 70, une formule compétition nommée duplicate qui élimine en fait le facteur

chance dans le tirage des lettres.

Plus de 1000 clubs civils ou scolaires existent en France dont le Club de Vauxsur-Seine. Connaissiez-vous l'existence de ce club dans votre commune?

Vous n'êtes pas doué(e)!... et alors? Vous allez devenir un crack en quelque... temps! Et en plus, vous vous ferez des amis rapidement.

Venez essayer et vous verrez!!!

Ou alors rejoignez-nous chaque mardi de 14 h à 16 h 30 au 144 de la rue du Général-de-Gaulle (école des filles).

Nous serons à la journée des Associations le 11 septembre. DENISE PLAT

Rencontres philosophiques

E RENCONTRER ET RÉFLÉCHIR autour d'un texte, d'un auteur, ou parfois d'un thème, accompagnés par un animateur, prof de philo, animateur de cafés philosophiques... Le tout dans la simplicité et la bonne humeur, personne n'ayant rien à prouver.

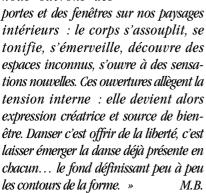
En 2005-06, les séances seront animées par notre fidèle animateur, depuis deux ans maintenant, Louis Schweitzer, et par un nouvel animateur, M. Bertheaume, que l'on peut retrouver dans un café philo de Mantes et, tous les 3es samedis à 16 h 30, à la Brasserie des Halles.

- → Les réunions ont lieu le 3e vendredi de chaque mois, à 20 h 30, salle des Associations, 144 rue du Général-de-Gaulle.
- → Rendez-vous pour d'autres informations à la journée des Associations. Renseignements au 01 34 74 93 80.

Accadra La danse contemporaine

... La danse au cœur...

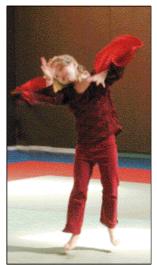
« Art de communication et de communion, la danse est la voie du cœur, au cœur des choses, au cœur de nous-mêmes. Elle est contemporaine parce que le danseur la renouvelle chaque jour à travers son geste, tendu entre tradition et création. Quand nous dansons, nous ouvrons des

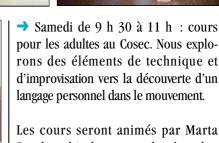


CCADRA PROPOSE plusieurs ateliers pour initier les enfants et les adultes à l'expression dansée.

→ Mardi de 17 h à 18 h : cours ouverts aux enfants de 15 mois à 2 ans et à leurs parents pour partager avec les petits le plaisir de "se mouvoir" et de "s'émouvoir", espace Marcelle-Cuche.









→ Mercredi de 9 h 30 à 10 h 30 : cours ouverts aux enfants de 8 à 10 ans ; espace Marcelle-Cuche.

- → Mercredi de 10 h 30 à 11 h1 5 : cours ouverts aux enfants de 3 à 5 ans. espace Marcelle-Cuche.
- → Mercredi de 11 h 15 à 12 h : cours ouverts aux enfants de 6 à 8 ans, espace Marcelle-Cuche.

pour les adultes au Cosec. Nous explorons des éléments de technique et d'improvisation vers la découverte d'un langage personnel dans le mouvement.

Bentkowski, danseuse, chorégraphe, professeur diplômée d'État, enseignant également l'aïkido : l'originalité de son approche du mouvement est fondée sur ce double parcours d'artiste contemporaine et d'artiste martiale.

Vous êtes invités à un premier cours gratuit, les garçons et les hommes sont les bienvenus aussi!

Bonne saison à tous!

Renseignements : le dimanche 11 septembre à la journée des Associations ou appeler le 01 30 99 11 09.

N°33 AUTOMNE 2005

ADGV Danse, gymnastique, yoga

Voyager avec l'ADGV

C'était le 12 juin, le voyage autour du monde. Piloté par Cécile Van Gyseghem, les élèves des cours de danses, initiation, modern'jazz et danse classique, superbement costumés, ont merveilleusement dansé. Ce spectacle nous a aussi fait voyager à travers les âges, de quatre à dix huit ans.

Quelle conscience professionnelle chez les petits qui, sur scène, ont délaissé l'enchaînement chorégraphique pour rectifier un pied ou un bras mal placé! Quelle maîtrise du geste et quelle grâce chez les plus grandes!

Notons encore que ces jeunes artistes ont accepté, après une pause de cinq minutes, de présenter leur spectacle une deuxième fois. Ceci a permis de répartir les trois cents personnes du public en deux groupes. Les familles des danseuses ont scrupuleusement respecté les indications d'horaire noté sur leur invitation. Ainsi,



l'ADGV a encore progressé dans le respect des consignes de sécurité. Et, la salle étant moins bondée, donc moins surchauffée, les spectateurs se sont trouvés dans de meilleures conditions pour apprécier ce voyage autour du monde.

Cours proposés par l'ADGV 2005-2006

Espace Marcelle-Cuche

	n		
v	ш	•	

10 h 30 — 11 h 30 Gym volontaire - *Armelle*17 h 15 — 18 h
18 h — 18 h 45 Initiation classique (6/8ans) - *Cécile*18 h 45 — 19 h 45 Danse classique (niveau 1) - *Cécile*19 h 45 — 20 h 45 Danse classique (niveau 2) - *Cécile*

Mardi:

18 h 15 — 19 h 15 Yoga 1 - *Geneviève R*. 19 h 20 — 20 h 20 Stretching - *Geneviève C*.

Mercredi:

 16 h — 17 h
 Danse mode - Catherine

 17 h — 18 h 30
 Claquettes - Catherine

 18 h 35 — 19 h 50
 Modern'jazz (ados) - Cécile

 19 h 55 — 20 h 55
 Yoga 2 - Geneviève R.

 21 h — 22 h 30
 Danse de salon (niveau 1 ou 2) - Frédérique

Jeudi:

18 h 15 — 19 h 30 Modern'jazz (pré-ados) - *Cécile*19 h 30 — 20 h 30 Gym tonique - *Jean-Luc*20 h 30 — 22 h Danse de salon (niveau 1 ou 2) -*Frédérique*

Cosec

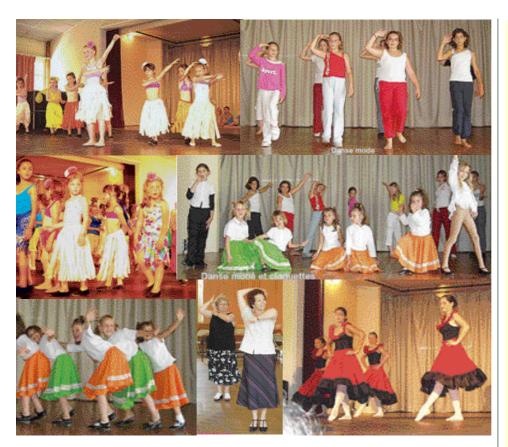
Mardi:

17 h 15 – 18 h 15 Modern'jazz (6/8ans) - *Cécile*18 h 15 – 19 h 15 Modern'jazz (9/11ans) - *Cécile*19 h 30 – 20 h 30 Gym volontaire - *Armelle*

Jeudi:

8 h 45 — 10 h Gym volontaire - *Susy* 10 h 40 — 11 h 40 Gym senior - *Véronique*

Reprise des cours le lundi 12 septembre à 17 h 15



Merci à l'équipe technique de la mairie et au gardien qui facilitent toujours les préparations aux spectacles.

Merci à la mairie de Triel d'avoir accueilli l'ADGV dans ses locaux pour le cours de danse classique. Et bien sûr, merci à la mairie de Vaux qui prête ses locaux pour les autres cours.

Danser avec l'ADGV

C'était le 26 juin. Catherine Andrin et ses élèves ont d'abord proposé un spectacle de danse mode et claquettes. Sur un rythme entraînant, petites et grandes ont ensoleillé les coeurs. C'est avec humour que le professeur a lui-même présenté les chorégraphies. A la suite du spectacle, les danseuses encore costumées ont rayonné dans la salle, entraînant famille et amis dans la ronde de la fraternité.

Les couples de la danse de salon sont ensuite arrivés et ont ouvert le thé dansant (sans thé!) par un madisson où chacun a pu participer. Chacha, valse, rock... ont fait le bonheur de ceux qui ont dansé et de ceux qui ont préféré regarder. Mais les femmes seules ont une fois de plus déploré le manque de cavaliers!

MARCELLE UGUEN, Présidente

L'ADGV recrute...

Nous recherchons un trésorier ou trésorière parmi nos adhérents. Vous serez soutenu par une joyeuse équipe dynamique et par une trésorière adjointe qui a depuis longtemps fait ses preuves! Merci de prendre contact avec Mireille Motte au 06 80 81 60 28, même au mois d'août.

Quelques changements...

Afin d'être au plus près des besoins des adhérents, l'ADGV a pu effectuer quelques changements horaires. Ces changements concement les cours de yoga, stretching, danse de salon, danse classique. Un cours de yoga sera assuré un peu plus tard (20 h) ainsi que le cours stretching (19 h 20). Le cours de danse classique qui avait lieu à Triel est déplacé à Vaux.

Danse de salon

A la rentrée, l'ADGV vous propose deux cours de danse de salon : le mercredi soir pour les débutants et le jeudi soir pour les confirmés. Nous dansons le cha-cha, tango, paso, valse, et bien sûr le rock... Rejoignez-nous nombreux.

Sous le baobab

ASSOCIATION SOUS LE BAOBAB invite petits et grands à embarquer au Pays de l'Imaginaire. En retrouvant nos racines, nous pouvons, en douceur, grandir de l'intérieur...

Nous vous proposons différentes rencontres :

Atelier autour de l'Imaginaire :

autour d'un conte, l'atelier propose différentes activités : théâtre, chant, expression corporelle, découverte de sa voix, dessin... pour les enfants de 3 à 12 ans, atelier sur l'année, tous les 15 jours.

Conte et Arts Plastiques :

à partir d'un conte, les enfants s'expriment dans des réalisations concrètes en dessin, peinture, terre... pour les enfants de 3 à 12 ans, pendant les petites vacances scolaires.

Les Tout-Petits (2-3 ans):

comptine, chant, conte, découverte des arts plastiques,...pour les enfants de 20 mois à 3 ans en compagnie d'un adulte, papa, maman, papi, mamie... un vendredi sur deux, à 10 h 45.

Pour tout renseignement et inscription, rendez-vous le dimanche 11 septembre 2005, à la journée des Association de Vaux.

Sous Le Baobab. 21, rue A.-Dolnet, Vaux-sur-Seine – Tel: 01 30 99 24 90.

Cercle de voile de Vaux (CVVX)

A RENTRÉE, ne manquez pas, sur notre plan d'eau le dimanche 18



septembre, les Six Heures de Vaux-sur-Seine. Venez nombreux assister à la plus grande régate de la région parisienne, qui par tradition, attire toujours les meilleurs de

la spécialité qui n'hésiteront pas à faire le déplacement pour se confronter à nos champions.

Beaucoup de monde sur l'eau et si le soleil est au rendez-vous, de belles images en perspective. JOSÉ LERMA

ASV Les Pieds de Vaux

UEL QUE SOIT LE au'ils TEMPS. soient cyclistes ou marcheurs, Les Pieds de Vaux ne perdent jamais pieds puisque, chaque dimanche, ils sont en vadrouille.

En effet l'AS Vauxoise a un programme très chargé qui réunit pour certaines manifestations.

tant ses adhérents que toute autre personne, à savoir : le nettoyage de printemps, la marche "Courir pour la Vie - Courir pour Curie", le rallye cyclo et bien sûr la traditionnelle marche du mois de décembre: sans oublier la journée pique-nique et le week-end qui réunissent à la fois les cyclos et les marcheurs. Toutes ces manifestations sont organisées dans la bonne humeur et le plaisir de



diversifier le programme de nos adhérents. Parmi ces derniers, Guy, Jacques, Patrice et Gérard sont les spécialistes de la reconnaissance de nos parcours.

Vauxoises, Vauxois, n'hésitez pas à venir vous joindre à eux pour découvrir l'ambiance de l'ASV et bien entendu la nature.

JOCELYNE DELAFOSSE.

Tennis Club de Vaux (ATCV)

→ Une école de tennis pour les jeunes de 5 à 18 ans.

Les cours ont lieu tous les mercredis et samedis, sauf pendant les vacances scolaires, soit 30 cours environ pour l'année (10 par trimestre). Ces cours sont donnés par des professeurs diplômés sous la responsabilité de Christophe. Ils commencent fin septembre/début octobre pour se terminer en juin avec un tournoi (récompenses, médailles

et goûter). → Une école de tennis adultes (18 ans et au-delà) pour débutants ou confirmé. Paiement mensuel directement auprès de Christophe.

→ Une participation au championnat des Yvelines interclubs : trois équipes sont constituées chaque année.

→ Un accueil des nouveaux et anciens



adhérents a lieu tous les dimanches matins à partir de 9 h 30. Des matchs amicaux improvisés sont organisés en simples et/ou en doubles selon le nombre de personnes présentes ou se présentant tout au long de la matinée.

→ *Un tournoi interne* homologué FFT se déroule chaque année en juin (dames et messieurs) avec remise de prix autour d'un pot amical.

Tarif adhésion adultes (bors cours)

Ieunes - 18 ans : 63 €.

Adultes à partir de 18 ans : 98 €.

Couples: 158 €.

Famille de 4 : 198 € plus 12 € par

personne supplémentaire.

Les nouvelles inscriptions et les renouvellements se feront le dimanche 11 septembre 2005 au

club, sous le kiosque près des courts.

Des tests de niveau seront organisés pour la constitution des groupes de cours. Pour les inscriptions ultérieures, téléphoner au 06 14 48 04 62 (laisser un message).

Remerciements à monsieur Neumann, Garage Peugeot à Vaux, pour son soutien. GEORGES CHOPPE, Président

Judo-Club

ous nous réjouissons de cette année passée tant sur le plan du fonctionnement que dans la coordination des tâches entre les membres du bureau ainsi que dans les résultats sportifs.

résultats sportifs. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Janine Joe parmi les membres du bureau.

Nous remercions particulièrement les jeunes, ados et plus grands, pour leur investissement dans l'organisation des compétitions et la vie du club en général. Ils sont un bon exemple pour les plus jeunes et nous les encourageons dans cette démarche.

Nous remercions aussi Olivier Martin pour son aide éducative et sportive dans l'animation des cours.

Un merci spécial au Petit Casino qui, par l'intermédiaire de Mme et M. Olivier Martin, nous a soutenus dans l'organisation de nos activités.

N'oublions pas les rencontres adultes maintenant traditionnelles avec le club de Verneuil où la pratique du judo ne se termine jamais sans le pot de l'amitié. Nous avons étendu ces échanges aux clubs de Bonnières et de Meulan et nous souhaitons les renouveler l'an prochain. Cette année encore, Bruno, notre profes-

Cette année encore, Bruno, notre professeur, a organisé un stage de trois jours au Cosec du 4 au 6 juillet. Au programme sol le matin et "spécial " debout l'aprèsmidi.

Nous notons encore cette année une stabilité dans le nombre de nos adhérents.

2003 / 2004 : 140 adhérents 2004 / 2005 : 142 adhérents

31 enfants pour les 4/5 ans, 31 pour les 6/7 ans, 29 pour les 8/9 ans, 29 pour les 10/14 ans et 22 ados et adultes.







Les compétitions

Les résultats sportifs sont en progrès par rapport à l'année précédente.

La participation a aussi été importante aux nombreuses compétitions de Poissy, Beynes, Issou, Vaux, Les Mureaux, Bonnières et Verneuil.

A noter la bonne prestation de Steeven Dubois qui se classe 7^e au championnat des Yvelines dans la catégorie benjamin.

La compétition amicale annuelle du Club, le 16 avril à Vaux-sur-Seine a encore suscité beaucoup d'intérêt de la part de nos jeunes judokas et des parents fervents supporters. Nous remercions bien sûr toutes les bonnes volontés qui nous ont aidés à l'accueil de nos visiteurs





et nous ont préparé de succulents gâteaux.

Début des cours

- → Mercredi 14 septembre 2005 Inscriptions
- → Samedi 10 septembre 2005 de 14 h à 16 h au Cosec.
- → Dimanche 11 septembre 2005 à l'espace Marcelle-Cuche lors de la journée des Associations.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique du judo est obligatoire.

Les boraires :

- Mercredi
- → 10 h 45-11 h 30 : 6/7 ans Groupe 1 Initiation.
- → 11 h 30-12 h 30 : 6/7 ans Groupe 2 Initiation.
- Jeudi
- → 17 h 15-18 h 4/5 ans : Groupe 1 Éveil au judo.
- → 18 h-19 h : 8/9 ans Judo enfants.
- → 19 h-20 h : 10/14 ans Judo enfants.
- → 20 h 15-21 h 45 : Ados et adultes.
- Samedi
- → 11 h-11 h 45 : 4/5 ans Groupe 2 Éveil au judo.
- → 11 h 45-12 h 30 : 4/5 ans Groupe 3 Éveil au judo.
- → 13 h-14 h : 8/9 ans Judo enfants.
- → 14 h-15 : 10/14 ans Judo enfants.
- → 15 h-17 h : Katas et techniques.

Karaté do Shotokan

NE PRATIQUE POUR TOUS :
Adapté à toutes et à tous; le karaté au sein de notre association offrira aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à une "école de vie" chère aux arts martiaux.

Les enfants y trouveront une pratique éducative ludique qui leur permettra de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux.

Les féminines, là aussi, y trouveront une réponse à son attente : bien-être, self défense, activité physique complète, confiance en soi et tous les autres bienfaits d'une pratique régulière.

Les juniors et les seniors : en plus de pratiquer un art particulièrement complet, chacun cherchera à entretenir une bonne forme physique pouvant s'il le désire s'orienter vers la compétition.

Le karaté jutsu répond à la pratique que recherchent tous les karatékas voulant approfondir l'étude de mouvements

• Reprise des cours : lundi 5 septembre 2005

- Inscriptions: à partir du 5 septembre aux heures de cours et à la journée des Associations le dimanche 11 septembre 2005, à l'espace Marcelle-Cuche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. (Démonstration enfants et adultes le matin à 10 h 30 et l'après-midi à 15 h 30). Possibilité d'inscription en cours d'année.
- Lieu des cours :

Cosec, 14 avenue de la Gare, Vaux-sur-Seine.

- Jours: lundi et vendredi (Mercredi soir: compétitions, katas et cours complémentaires).
- Horaires:
- 17 h 30 -18 h 30 pour les 6 à 10 ans.
- 18 h 30 -19 h 30 pour les 11 à 14 ans.
- 19 h 30 à 21 h pour les + de 14 ans, adultes, hommes et femmes.

(1 séance d'essai possible sans engagement)









- 1 Finalistes du championnat des Yvelines (poussin).
- 2 Coup de pied circulaire parfaitement réalisé et contrôlé.
 - 3 À Orgeval, Maxime Gazzini, Champion de France.
 - 4 Bonne attitude de combattant.
- 5 À Triel, démonstration de karaté, préparée par les enfants eux-mêmes.
- 6 À Triel, quelques représentants du club de Vaux.





simples ou d'enchaînement techniques permettant une réponse adaptée en cas d'agression.

• Les applications de self défense

Dans le dojo nous abordons cette pratique sans risque et dans le respect du partenaire d'entraînement. Nous développons ainsi la confiance en nous et l'assurance de conserver notre sangfroid et la maîtrise de nos gestes et nos émotions.

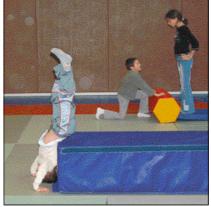
• Un sport complet en toute sécurité

La pratique martiale est depuis longtemps considérée comme une excellente activité sportive, source de bonne santé. Les bienfaits d'un entraînement régulier sur l'ensemble du corps et de ses fonctions vitales sont une évidence. Les contreindications sont peu nombreuses et le certificat médical obligatoire délivré par votre médecin en début de saison attestera de votre aptitude à la pratique.

L'attention du professeur est portée sur le respect entre les pratiquants; des protections étudiées et des normes strictes d'hygiène et de sécurité dans la salle suppriment quasiment tous les risques d'accidents. Gérald Mercier

École d'initiation omnisports





N ENFANT est tout naturellement motivé pour faire du sport, lequel est le plus souvent un jeu à l'origine. L'école primaire lui offre une première approche de différentes activités sportives.

Mais en dehors du cadre scolaire, le problème est différent : l'enfant se trouve dans l'obligation de faire un choix très précis sur son avenir sportif.

De ce constat, l'école d'initiation omnisports offre un programme complet sur cinq ans d'activités physiques, indispensable à son épanouissement.

Une cinquantaine d'enfants de Vaux-sur-Seine peuvent tout au long de l'année, en dehors des horaires scolaires, chaque mercredi après-midi, pratiquer par cycles des sports collectifs et individuels très différents.

Cette initiation à base de jeux, sans esprit de compétition, leur permet de découvrir des disciplines qui leur étaient inconnues et d'y choisir un sport correspondant à leurs possibilités physiques et morales du moment. Une telle méthode encourage particulièrement les enfants ayant subi des échecs dans une discipline sportive mal vécue et peut leur redonner le goût de la pratique du sport.

Une volonté clairement exprimée anime l'éducateur que je suis :

Début des activités mercredi 14 septembre 2005

- Inscriptions: le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 au Cosec ou à la journée des Associations le dimanche 11 septembre 2005 à l'espace M.-Cuche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Lieu des cours : Cosec, 14, avenue de la Gare, Vaux-sur-Seine.
- Jours : le mercredi après-midi.
- Horgires:
- de 6 à 8 ans de 14 h 30 à 15 h 30 (1ª cours);
- de 9 à 11 ans de 15 h 30 à 16 h 30 (2º cours).

• Aider à la découverte du sport par le jeu.

Etre un tremplin pouvant conduire les jeunes aux clubs et associations sportives.

• L'omnisports constitue ainsi un maillon supplémentaire, efficace pour assurer la continuité entre le sport scolaire et son prolongement dans la vie active.

Activités proposées

Cette année il est proposé aux enfants :

- → Cirque (jonglage, équilibre et acrobatie). Un spectacle est prévu le 17 décembre 2005.
- → Jeux d'opposition (approche ludique allant vers le judo et le karaté).
- → Sports collectifs (Jeux collectifs pour les plus jeunes, Volley pour les plus grands).
- → Tennis de table.
- → Rythmes / Expressions.

GÉRALD MERCIER
Professeur DE de Karaté 4 dan shotokan
Enseignant au club de Vaux-sur-Seine depuis 1982
et exerçant la profession d'éducateur sportif
pluridisciplinaire en école primaire depuis 1984.

Point de Repère

otre association, créée en septembre 2004, se veut avant tout être proche des Vauxois. Nous souhaitons proposer des activités diverses non couvertes par les nombreuses associations de notre village. C'est à ce titre que nous avons organisé, au début de cette année, des formations aux premiers secours qui ont permis à une cinquantaine de Vauxois d'obtenir l'AFPS(Attestation de Formation aux Premiers Secours). D'autres sessions de formation auront lieu en septembre.

Le 17 avril nous avons proposé une course à pied dans les rues et chemins de Vaux à l'occasion de l'épreuve sportive "Par monts et par Vaux". Deux parcours ont été proposés pour "Courir pour la vie". Les soixantesix participants avaient en effet la possibilité de faire un don pour l'association "Courir pour la vie, courir pour Curie".

Fin mai, à l'occasion de l'opération européenne "Immeubles en fête", nous avons organisé le repas du quartier de la Courbe d'Artois.

En 2006, la manifestation phare de Point de Repère, la course "Par monts et par Vaux" devrait avoir lieu au mois d'avril. En fonction des demandes, des formations AFPS pourront être programmées. Vous souhaitez partager vos idées ou nous aider dans l'organisation de nos prochaines actions, alors rejoignez-nous. La cotisation annuelle est de 5 €.

<u>Contact : Point de Repère - 292, rue du</u> <u>Général-de-Gaulle, 78740 Vaux-sur-Seine</u> <u>- 06 19 19 83 18.</u>

Association paroissiale

Inscriptions au catéchisme 2005/2006

1 cannée CE2 et nouveaux arrivants:

Vendredi 2 septembre de 9 h à 11 h 30.

Mercredi 7 septembre de 9 h à 11 h 30.

Centre Saint-Nicaise, 85 rue du Général-de-Gaulle, Vaux-sur-Seine

Aumônerie de la 6 à la terminale:

Samedi 10 septembre de 10 h à 12 h.

Salles paroissiales, 1, rue des Carrières,

Meulan.

Trait d'union vauxois Aide au travail scolaire



ASSOCIATION TRAIT D'UNION, que les enfants appellent "Aide aux Devoirs", propose un soutien gratuit et personnalisé aux enfants qui ont des difficultés dans leur parcours scolaire, quelles qu'en soient les raisons. Les enfants nous sont signalés par l'équipe enseignante, en accord avec les parents. Nous sommes une quinzaine de bénévoles (femmes, hommes) de tous âges qui, deux fois par semaine, accueillons les enfants le soir après l'école, comme peuvent le faire parents et grands-parents. Nous avons tous connu des enfants qui perdent pied et confiance en eux, qui se laissent enfermer dans l'échec, qui se rebellent ou se bloquent. Nous sommes là pour les aider : à devenir responsables du travail qu'ils ont à faire, à se respecter les uns les autres, à progresser et à développer leurs capacités.

La nouvelle année scolaire qui va débuter en septembre va voir des nouveaux venus dans l'équipe enseignante; nous leur souhaitons la bienvenue. Nous souhaitons continuer notre activité en plein accord avec eux, et en bonne entente avec les parents.

Chaque année, nous faisons appel à de nouveaux bénévoles car l'idéal c'est "un" animateur pour "un" enfant.

Cette année 2004/2005, nous avons suivi treize garçons et filles du CP au CM2. Nous étions en fin d'année vingt-quatre animateurs (21 femmes, 3 hommes).

Si vous avez une beure à donner, une fois par semaine, le lundi ou le jeudi de 16 h 45 à 17 h 45, contactez-nous : Jean Bosson au 01 34 92 92 62. Rendez-vous à la journée des Associations le dimanche 11 septembre.

Danielle Vierne

Comité Fnaca de Vaux-sur-Seine



la libération de Vaux par le capitaine B e c k , officier américain, à monsieur Crickx, afin

ÉRÉMONIE DU 8 MAI 2005. Un anniversaire fêté avec une émotion particulière. Cette année auprès des drapeaux habituels, ceux de 39/45 porté par Gilbert Darthoux, de la Fnaca porté par Marcel Chodzynski et celui des Donneurs de sang, porté par Guy Mansuy, figurait, présenté par le Gl's US (Groupe indépendant du souvenir US) le drapeau offert le 30 août 1944 lors de

qu'il flotte sur le toit de sa maison, appelée Sirocco. Ce drapeau fut prêté par son fils, Yves, à Jean-Claude Boulan pour l'exposition 39/45 de l'association Avril.

Cette cérémonie fut suivie d'un dépôt de fleurs aux plaques des rues Loiseleur, Louvet et Romfort. Que de souvenirs émouvants pour certains Vauxois.

JEAN-PIERRE DOISTAU

VAUX magazine

Et si on parlait eau...

YOLANDE MARTIN, Maire adjoint d'Evecquemont, déléguée au Siaep.

Enfin une réduction du prix de l'eau.

Le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Vaux-sur-Seine-Évecquemont (Siaep) est responsable du service d'eau potable de ces deux communes. Il est composé de deux membres titulaires et deux suppléants par commune, monsieur Crespo étant le président et maire de Vaux.

Ouvrages appartenant à notre syndicat : une station de reprise équipée de quatre pompes; une canalisation diamètre 300 permettant l'approvisionnement du château d'eau de Boisemont pour couvrir les besoins en eau des hauteurs de Vaux, et effectuer le transit d'eau pour la Générale des Eaux sur Cergy en attente de la mise en service de leurs canalisations de 600 et le réseau interne aux deux communes. Deux chiffres : consommation annuelle sur le périmètre du syndicat, 280 000 m³; nombre d'abonnés, 1 950.

Au terme d'un contrat de 30 ans que nous avons remis à plat, avec l'aide et le savoir-faire de la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), des négociations ont été engagées depuis deux ans pour un nouveau contrat.

Ne disposant pas de ressources propres, nécessité nous est faite d'acheter de l'eau. Cette eau provient toujours du forage de Meulan exploité par La Générale des Eaux. De longues négociations ont été nécessaires afin d'obtenir de la Générale des Eaux en position non concurrentielle un prix du m³ acceptable.

Ainsi, chaque abonné recevra à ses robinets la même qualité d'eau sous surveillance permanente de La Générale des Eaux avec la prise en charge du programme réglementaire mis en œuvre par la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (DDASS).

A la suite de ce contrat d'achat d'eau, il nous fallait obtenir un contrat de délégation du service public de distribution d'eau potable ou affermage.

2°) Un contrat d'affermage*:

Depuis la loi Sapin du 29 janvier 1993, la délégation des services publics se trouve





Nouveau compteur pour la télérelève.

encadrée par une procédure imposant la transparence, l'information, la mise en concurrence et l'égalité de traitement des candidats. Cette procédure, soumise au contrôle de légalité par les services de l'État, laisse toutefois au représentant de la collectivité des prérogatives en terme de libre négociation permettant d'obtenir l'offre la mieux disante.

De longues négociations ont été nécessaires afin de maintenir, voire de réduire les prix appliqués jusqu'à présent.

Trois entreprises ont répondu à notre appel d'offres, avec lesquelles nous avons entamé les négociations. Mieux qu'un long discours, le tableau, ci-dessous, vous

AVANT ET APRÈS LE 30/06/05

	AVANT	APRÈS		
Abonnement	28,01 €	14,00€		
Consommation de 1 à 15 m³ Consommation tranche 2	0,1981 €/m³ + 1,1925 €/m³	0,728 €/m³ (suppression		
av-delà de 15 m³	1,1723€/™	des tranches)		

permettra d'avoir une lecture simplifiée sur ce qui va changer sur vos factures semestrielles.

Les autres taxes apparaissant sur vos factures restent inchangées (préservation des ressources en eau "agence de l'eau", collecte et/ou traitement des eaux usées, organismes publics).

Le syndicat a obtenu par la négociation que les prestations suivantes ne soient pas répercutées sur vos factures d'eau :

- la télérelève** (soit une économie de 1,2 €/compteur/an)
- le renouvellement des branchements plomb qui doit être effectué avant 2013 ; cela concerne environ 250 branchements (soit une économie de 0,11 €/m³).
- le renouvellement de 100 ml/an de canalisations sur le périmètre du Syndicat (soit une économie de 0,06 €/m³).

Le résultat de l'appel d'offre et des négociations qui ont été menées nous ont conduit à signer un contrat de 12 ans avec la société la mieux disante : Spi Environnement-Sefo; Spi Environnement, étant la société mère, c'est sa filiale la Sefo (Société des Eaux de Fin d'Oise, 28 quai de l'Oise, 78570 Andrésy), qui assurera l'exploitation quotidienne du contrat.

<u>Pour toutes vos questions :</u>

un seul numéro 01 39 70 20 00.

Les agents effectuant les relevés sont munis d'une carte professionnelle au nom de Sefo. Vos élus du syndicat restent à votre disposition.

- * AFFERMAGE : contrat par lequel un propriétaire (le syndicat) confie à un exploitant la gestion de son bien (notre réseau, établissement et perception des factures, travaux, etc.).
- ** TÉLÉRELÈVE : les compteurs seront équipés d'un boîtier émetteur et relevés par "radio-relevée", mobile permettant une facturation exacte des consommations sans estimation et sans dérangement des clients.



Les premiers pas

Notre communauté de communes Vexin-Seine, créée le 1^{er} janvier 2005, regroupe les communes de Brueil-en-Vexin, Jambville, Juziers, Meulan, Mezy-sur-Seine, Oinville-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette et Vaux-sur-Seine.

Nous avons trois objectifs et une ambition. Développer économiquement le territoire, valoriser et améliorer le cadre de vie, ainsi qu'offrir des services de proximité à la population sont nos objectifs, qui seront réalisés tout en assurant une neutralité fiscale (par la Taxe Professionnelle Unique et sans avoir recours à une fiscalité additionnelle sur les ménages). Notre ambition est plus vaste; elle est de faire de la Communauté de communes Vexin-Seine un acteur incontournable des réflexions à venir sur l'aménagement de notre territoire, dit "Seine-Aval".

Les grands axes

Nos activités sont menées autour de sept grands axes, chacun structuré en commission :

- le développement économique;
- l'aménagement de l'espace et l'environnement;
- l' enfance et les services de proximité;
- les transports et déplacements;
- le patrimoine et la vie culturelle et sportive;
- la mutualisation et les services aux communes;
- les finances, le budget, les transferts de compétences et le logement.

Structure et premières décisions

Le Conseil de Communauté est composé de 46 élus (23 délégués titulaires et 23 suppléants) et se réunit régulièrement pour faire le point sur les travaux des commissions et voter les délibérations nécessaires au fonctionnement de la Communauté (voir article page 7, Vaux Magazine N° 32).

Comme toute structure nouvellement créée, les premières décisions sont d'ordre administratives : élection du président, du délégué général et des vice-présidents, désignation des délégués au sein des différents syndicats intercommunaux, ou vote du budget et du taux de taxe professionnelle unique.

Taux de taxe professionnelle unique : la Communauté a fixé le taux unique à atteindre d'ici 12 ans; en 2016, le taux sera donc de 14,10% sur le territoire des huit communes.

Taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : la Communauté a fixé les taux pour cette année qui sont en diminution sur toutes les communes par rapport à 2004.

Budget primitif 2005 : la Communauté a voté son premier budget, d'un montant total de 4 165 000 euros, qui se répartissent de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement	4 165 000,00 €
Charges à caractère général	286 000,00 €
Charges de personnel	60 000,00 €
Autres charges de gestion courante	2 230 000,00 €
Atténuation de produits	1 520 000,00 €
Dépenses imprévues	44 000,00 €
Vi rement à la section d'investisseme	nt 25 000,00 €
Recettes de fonctionnement	4 165 000,00 €
Produits des services	52 000,00 €
Impôts et taxes	3 053 000,00 €
Dotations et participations	1 060 000,00 €

Actions futures

Une des premières actions de la Communauté de communes portera sur l'amélioration des liaisons entre les territoires ruraux (Brueil, Jambville, Oinville...) et les pôles de commerces et de services comme Vaux-sur-Seine, Meulan ou les Mureaux. Cela se traduira par la mise en place de dessertes en heures creuses (9 h-16 h) ainsi que le mercredi et le samedi dès septembre 2005.

Également en septembre, nous organiserons des visites dans le cadre des journées du Patrimoine, le samedi 17 septembre, vous permettant de découvrir la richesse de notre territoire. D'autres actions vont progressivement être proposées, notamment dans le domaine de la petite enfance (halte garderie itiné-

rante, renforcement de l'offre...).

La Communauté de Communes Vexin-Seine est installée dans ses locaux, au sein du gymnase Michel Jazy, route de Pontoise, juste à côté du Collège Henri IV à Meulan.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour tous les renseignements que vous souhaiteriez obtenir sur les domaines que gère la Communauté.

Vous pouvez nous joindre au 01 34 74 14 60

La piscine

par JULIEN CRESPO, président du Siergep

Il nous a semblé intéressant de vous présenter régulièrement un point sur une réalisation intercommunale financée entre autres par la commune de Vaux.







- 1 désamiantage : 26 avril 2005.
- 2 démolition : 4 mai.
- 3 forage des pieux : 7 juin.
- ${\it 4-fondations\ structures:5\ juillet.}$
- 5 travaux de réhabilitation du bassin :5 juillet.

Aujourd'hui, chaleur oblige, nous allons vous parler de la piscine intercommunale située à Meulan.

Après les opérations de désamiantage en avril 2005, les travaux de réhabilitation de la piscine ont réellement débuté le 4 mai 2005.

C'est ainsi que la démolition des anciens vestiaires, le forage des pieux, les travaux





de préparation du bassin qui est conservé et les fondations des différentes structures ont été réalisés.

Le nouveau bâtiment vestiaires et espace détente devrait sortir de terre et être hors d'eau fin octobre 2005 et, sauf gros impondérables, l'ouverture de la piscine au public est toujours prévue en juin 2006.

CAD-COM

Il a été mis en place au service urbanisme un traitement automatisé dénommé "Cad-Com"qui utilise notamment les fichiers des propriétaires, des propriétés bâties, des parcelles et des voies et lieux-dits, transmis chaque année par la direction départementale des Services fiscaux.

Cette application a pour finalités :

- L'instruction des demandes de permis de construire et autres formalités en matière du droit des sols,
- La réalisation d'études en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire,
- L'établissement ou la consultation du plan local d'urbanisme,
- L'information des personnes concernées par des travaux d'aménagement de voirie et d'opération foncière ou d'urbanisme,
- La délivrance, par les communes, des informations aux personnes ayant déposé une demande de renseignements dûment motivée concernant une propriété bâtie ou non bâtie déterminée.
- La délivrance, par les communes, au propriétaire foncier du relevé de sa ou de ses propriété(s).

Les informations communiquées ne doivent pas être utilisées à des fins de démarchage politique, électoral ou commercial. Les catégories d'informations nominatives traitées concernent :

- les informations portant sur le(s) propriétaire(s);
- les habitations, locaux commerciaux, locaux communs d'immeubles et dépendances;
- les parcelles ;
- les dossiers d'urbanisme, notamment de permis de construire;
- les dossiers de déclaration d'intention d'aliéner. Le droit d'accès et de rectification prévu par les articles 34 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès du service urbanisme de la commune.

Pour vous inscrire au Banquet des Anciens, au Goûter de Noël & recevoir le Colis de Noël, remplissez le coupon (au verso de cette photo), découpez-le et retournez-le intégralement à la mairie.



Compte rendu du Conseil municipal

du 8 juillet 2005

Présents : MM. Crespo, Gross, Mme Flageul, MM. Moneyron, Duchaussoy, Baschet, Le Guillevic, Harter, Knapp-Ziller, Bréard, Mmes Gelin, Chiumenti, Riou, Mlle Ludwig, M. Lepesant, Mme Robin.

Absents: Mme Dudignac, M. Waltrégny, Mme Pasqualetto, M. Fortier, Mmes Beaudoin, Deleau, MM. Abelin, Busson, Mme Leclercq, MM. Parpaite, Vendangeot.

Pouvoirs: Mme Dudignac, à Mme Flageul; M. Waltrégny, procuration à M. Duchaussoy; M. Fortier, procuration à M. Knapp-Ziller; Mme Deleau, procuration à M. Crespo.

• MARCHÉ PUBLIC : CONCLUSIONS DE DEUX EMPRUNTS 1 100 000 \in ET 400 000 \in .

M. Moneyron rappelle que, dans le cadre des travaux en cours, le Conseil a inscrit une enveloppe de 1 500 000 € pour parfaire le financement de la mise en sécurité de la RD190 en agglomération, réfection des trottoirs et rénovation de l'éclairage public, l'édification de la bibliothèque et la création de l'espace public au droit de la bibliothèque, et que, considérant l'évolution permanente du code des Marchés publics, le maire a décidé d'engager une procédure d'appel d'offres (avis au JOUE, au BOAMP).

L'enveloppe a été répartie en :

Un emprunt de 1 $100~000~\rm fm$ sur 20 ans, échéances semestrielles, à taux fixe.

Un emprunt de 400 000 € sur 24 mois, in fine, à taux variable, dans l'attente du versement du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

Quatre candidats ont présenté une offre : le Crédit Local (Dexia), la Caisse d'Epargne Ile-de-France Nord et le Crédit Agricole d'Ilede-France

La commission d'Appel d'offres a retenu l'offre de la Société Générale, moins disante pour les deux emprunts, lors de sa réunion du 21 juin 2005.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le marché correspondant soit :

- 1 100 000 € (taux fixe garanti : 3,51 %, durée : 20 ans, échéances : semestrielles, mobilisation des fonds : progressive sur 12 mois).

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER À LA MAIRIE

- 400.000 € (taux : Euribor + 0,08 %, durée : 24 mois, Remboursement : in fine).

Le Maire précise que la commune se rapproche de l'extinction de sa dette et qu'à partir de 2009, seuls les nouveaux emprunts seront à amortir, de sorte que la charge des emprunts sera inférieure à celle de 2005.

 \bullet MARCHÉ PUBLIC : MISE EN SÉCURITÉ DE LA RD 190. LOT 1 : AVENANT N°1.

M. Duchaussoy informe le Conseil que le marché public de mise en sécurité de la RD 190 en agglomération de Vaux-sur-Seine nécessite la conclusion d'un avenant au lot n° 1 (mise en sécurité, trottoirs) dans la mesure où la prestation initiale ne prenait pas en compte la spécificité au droit de la future bibliothèque et de l'école élémentaire.

C'est pourquoi il a été demandé à l'entreprise, la société Jean Lefebvre, de modifier ses prestations, notamment en remplaçant le bitume rouge sur trottoirs par du béton désactivé et en créant 38 places supplémentaires de stationnement.

Lors de sa séance du 21 juin 2005, la commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'avenant ainsi décrit.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer l'avenant n°1 au lot n°1 pour un montant de 82 911,14 \in HT.

M. Knapp-Ziller regrette que des véhicules soient garés sur les nouveaux trottoirs, et ainsi, les dégradent.

M. Duchaussoy précise que la réalisation des nouveaux parkings a pris quelques jours de retard mais qu'ils seront bientôt mis en service.

M. Crespo ajoute que les polices nationale et locale interviendront alors pour faire respecter la réglementation, y compris pour le stationnement "minute" devant la boulangerie.

• CLASSEMENT DU CHEMIN DES PLATRIÈRES : MISE À L'ENQUÊ-TE PUBLIQUE.

Le Maire rappelle au Conseil que, par délibération en date du 6 juin 2005, il a émis un avis favorable au classement d'un certain nombre de chemins ouverts à la circulation publique. Il propose d'y adjoindre le chemin des Platrières, de la rue Auguste-Dolnet à la route de Pontoise, lequel est déjà entretenu par la commune.

A l'unanimité, le Conseil émet un avis favorable au classement du chemin des Platrières et demande en conséquence l'ouverture d'une enquête publique.

• ACQUISITION DES PARCELLES AA N°109 ET AA N°110.

Les colis de Noël seront distribués aux personnes de plus de 70 ans qui n'auront pas participé au banquet des Anciens du 16 octobre 2005, et inscrits par l'intermédiaire du bulletin municipal

Nom et prénom :	BANQUET DES ANCIENS	COLIS DE NOËL	Goûter des Anciens
	pour les 65 ans et plus	pour les plus de 70 ans	pour les 60 ans et plus
Nom de jeune fille :	DIMANCHE	pour les plus de 70 ans qui ne peuvent venir au banquet	JEUDI 2005
Année de naissance :	16 OCTOBRE 2005 À PARTIR DE 12 H	ne sera pas	8 décembre 2005 à 14 н 30
Adresse:	sera	parmi vous	sera
TÉIÉPHONE :	parmi vous	et souhaite recevoir son colis	parmi vous

Le Maire informe le Conseil que M. Serret, domicilié à Saint-Genies-Bellevue (Haute-Garonne) héritier de Mme Louisa Petit, est légataire des parcelles AA N°109 et AA N°110 pour 701 m² l'ensemble et qu'il propose à la commune de lui céder ces deux parcelles, sises sente des Cocagnes, pour l'euro symbolique.

A l'unanimité, le Conseil émet un avis favorable à cette acquisition et autorise le maire à signer les actes y afférents, la commune prenant les frais à sa charge.

• MODIFICATION DES STATUTS DU SIAM : APPROBATION.

Le Maire rappelle au Conseil que, par délibération en date du 2 juillet 2004, le Conseil donnait un accord de principe à l'extension des compétences du syndicat intercommunal d'Assainissement de Meulan-Hardricourt-Les Mureaux (Siam) à l'assainissement autonome

Par correspondance du 25 mai 2005, le Président du Siam informait la commune de Vaux-sur-Seine que, par délibération en date du 12 mai, le comité du syndicat a approuvé la modification de ses statuts intégrant la compétence assainissement non collectif. Conformément à l'article L.5211-20 du code général des Collectivités territoriales, le Conseil dispose de trois mois pour se prononcer sur les modifications envisagées.

A l'unanimité, le Conseil approuve les modifications statutaires du Siam adoptées par sa délibération du 12 mai 2005. Le maire rappelle que la compétence "Assainissement non collectif" a été transférée à la Communauté de communes Vexin-Seine.

SIVATRU : ELECTION D'UN DÉLÉGUÉ.

Le Maire rappelle que la Communauté de communes Vexin-Seine a pris la compétence déchets ménagers que lui a transférée la commune de Vaux-sur-Seine.

La commune continuera à être représentée à l'organe délibérant du Sivatru, au moyen de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants.

Depuis la démission de Madame Neveux, restent délégués au Sivatru M. Fortier (Titulaire) et MM. Crespo et Lepesant (Suppléants). Une candidature se présente : Mme Robin.

Le Conseil procède à l'élection par vote à bulletins secrets. Mme Robin est élue par 20 voix et sera proclamée déléguée titulaire au comité du Sivatru après validation par le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vexin-Seine.

• CHARGES IRRÉCOUVRABLES : ADMISSION EN NON-VALEUR.

Le Maire informe le Conseil que Mme Salles, comptable municipale, soumet au Conseil une liste de créances que la trésorerie n'est pas en mesure de recouvrer, pour un montant total de 7 853,80 €, au titre des années 1991 à 1995. Il précise que certaines de ces créances concernent des taxes d'assainissement qui ont été annulées et que le solde concerne des factures de cantine scolaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil décide de déclarer ces titres en non valeur.

M. Le Guillevic précise que, dorénavant, après 3 relances infructueuses, les factures sont mises en recouvrement par la perception.

COMMISSIONS MUNICIPALES : REFONTE.

Le Maire rappelle que, par délibération en date du 17 mars 2001, le Conseil avait arrêté à six le nombre de conseillers par commission, et avait procédé à leur désignation par voie d'élection.

Considérant les modifications intervenues dans la composition du

Conseil, pour répondre à son souhait, il est procédé à la refonte de l'ensemble des commissions.

Après appel de candidatures et scrutin à bulletins secrets, sont proclamés élus dans les commissions municipales, à l'unanimité :

• Affaires scolaires, parascolaires jeunes, Conseil enfants :

Michel Le Guillevic, Brigitte Chiumenti, Jean-Claude Waltrégny, Annick Riou.

• Finances :

Gérard Moneyron, Jean-Claude Bréard, Audrey Ludwig, Philippe Fortier, Sylvain Parpaite.

• Culture-Fêtes :

Françoise Dudignac, Audrey Ludwig, Estelle Beaudoin, Florence Pasqualetto, Jean-Claude -Waltrégny, Jean Claude Bréard.

• Personnel:

Annick Riou, Estelle Beaudoin, Jean-Claude Waltrégny, Brigitte Chiumenti, Marcel Lepesant.

• <u>Vie Associative, Emploi, Commerces et PME</u>:

José Harter, Estelle Beaudoin, Françoise Pasqualetto, Sylvain Parpaite, Micheline Deleau, Jean-Claude Waltrégny.

• Information, Communication et Vie des Quartiers :

Luc-Olivier Baschet, Brigitte Chiumenti, Jean-Claude Bréard, Annick Riou, Audrey Ludwig, Corinne Robin.

Sécurité

Jean-Claude Bréard, Philippe Fortier, Brigitte Chiumenti, Florence Pasqualetto, Estelle Beaudoin, Marcel Lepesant.

• Travaux et Assainissement :

Didier Duchaussoy, Jean-Claude Bréard, Jean-Claude Waltrégny, Sarah Gelin, Florence Pasqualetto, Marcel Lepesant, Brigitte Chiumenti

• <u>Urbanisme, Environnement, Cadre de vie :</u>

Jean-Marie Gross, Sarah Gelin, Philippe Fortier, Jean-Claude Waltrégny, Jean-Claude Bréard, Christian Vendangeot, Audrey Ludwig, Michel Knapp-Ziller, Brigitte Chiumenti, Corinne Robin.

• Commission Appel d'Offres :

Titulaires : Didier Duchaussoy, Jean-Marie Gross, Jean-Claude Bréard, Gérard Moneyron, Marcel Lepesant.

Suppléants : Michel Knapp-Ziller, Françoise Dudignac, Sarah Gélin, Jean-Claude Waltrégny, Christian Vendangeot.

Le Maire est Président de droit des commissions municipales.

INFORMATIONS

- Eau potable (Voir l'article « Et si on parlait eau . . . », page 27).
- Maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement : Le Maire informe le Conseil que 3 candidats sortent du lot, lesquels seront prochainement recus.
- Plan de protection contre les risques d'inondation (PPRI) : Le Maire informe le Conseil que la commune participe aux différentes réunions. Une finalisation de la réglementation semble proche.
- Conseil municipal enfants (*Voir article page 6*): M. Le Guillevic fait état de l'avancement du projet de piste de bi-cross mis au point par le Conseil municipal enfants. La piste devrait être mise en service en septembre.
- École Marie-Curie (*Voir article page 2*) : M. Le Guillevic informe le Conseil que Mme Cartier a été nommée directrice de l'école élémentaire pour la prochaine rentrée scolaire.
- ADSL: M. Le Guillevic informe le Conseil que la mise en service prend du retard dans la mesure où France Télécom ne parvient pas à un accord avec le propriétaire du terrain préssenti pour installer une armoire relais sur la départementale. Cependant, compte tenu de l'évolution de la technologie, dans les prochains mois, la situation devrait être améliorée.

Naissances

Tiago Da Mata 2 janvier Théo Lenfant 2 janvier

Luanne Maujaret-Guiné

5 janvier Rémi Selo

8 ianvier

Aya Lachbi

19 janvier

Paul Verrier

26 janvier

Eva Verrier 26 janvier

Tanguy Silvestre

21 janvier

Ewann Hue

30 janvier

Manon Stercq

14 février

Mathéo Stercq

14 février

Frantz Oudot

21 février

Solenn Mbarga Ondoa

4 mars

Sarah Krimissa

8 mars Matéo Llop

11 mars

Lohann Clausier

14 mars

Dorian Trzesicki

18 mars

Léane Loisea

27 mars

Sam Petitcolin

8 avril

Melissa Dufrenne

13 avril

Maxence Grébil

19 avril

Kylian Sellier

23 avril

Mathieu Petit

né le 23 avril

Enzo Daguet

26 avril

Ines Ouhassi

28 avril Emma Montes Beneitez

8 mai

Lilou Lancéa

16 mai

Zacharie Depienne

25 mai

Arthur Coudert

27 mai

Batiste Kappes

30 mai

Natacha Allais

26 juin

Mariages

Cyril Dupuis et Séverine Pavet 2 avril

Olivier Mallard

et Valérie Pellerin

9 avril

Régis Fernandez

et Aurélia Prattico

6 mai

Khalid Benaïssa

et Angélique Duriez

14 mai

Pierre Papalski et Catherine Barbe

4 juin

William Cohen e

t Sandrine Lhermitte

4 juin

Sébastien Gobert et Laetitia Sighicelli

18 juin

Hervé Grébil

et Christelle Brunelin

le 18 juin

Christophe Alvarès

et Elise Delprat

25 juin

Dominique Guippe

et Viviane Tourneville

25 juin

Martial Lancéa

et Aurore Guardini

2 juillet

Rui Gouveia Rodriguez

et Myriam Desmet

8 juillet

Alexis Matignon

et DelphineAouadj

9 juillet

Jacky Bourquard

et Caroline Hervins

9 iuillet

Septembre

Don du sang, Espace M.-Cuche, 16 h 30 à 20 h

11

Journée des associations Espace M.-Cuche

17

Initiation conduite par la Caisse des écoles Parking de la gare

17 & 18

Journées du patrimoine

18

Les Six Heures de Vaux, **CVVX**

24 & 25

Salon des artistes vauxois, Espace M.-Cuche,

Octobre

7 & 8

Bourse aux vêtements, Espace M. Cuche, Dépôt le 7 de 8 h 30 à 19 h, Vente le 8 de 8 h 30 à 16 h, Reprise des invendus le 11 de 16 b 30 à 19 b (01 30 99 82 61)

Foire à tout, Parc de la Martinière

16

Repas des anciens Espace M.-Cuche, 12 h 30

Novembre

5 & 6

Théâtre, Scène en coulisse

11

Commémoration de l'armistice de 1918, cimetière de Vaux, 10 h 45

13

Repas de la Fnaca, Espace M.-Cuche

19

Les trois dictées Espace M.-Cuche, 14 h, 15 h et 16 h

Assemblée générale et soirée dansante ADGV, Espace M.-Cuche

26

Gala des Anciens élèves, Espace M.-Cuche, 21 h

Décembre

Repas CSV, Espace M.-Cuche

8

Goûter de Noël des Anciens, Espace M.-Cuche

10

Don du sang, Espace M.-Cuche

Soirée ACTV. Espace M.-Cuche, 20 h

Spectacle de cirque par l'école Omnisport, Espace M.-Cuche, 14 h

MAIRIE

La mairie est fermée : LE LUNDI ET LE JEUDI MATIN, LE SAMEDI APRÈS-MIDI.

LA MAIRIE EST OUVERTE : MARDI, MERCREDI ET VENDREDI DE 9 H À 12 H, LUNDI, MARDI, MERCREDI, ET VENDREDI DE 14 H 30 À 17 H 45 JEUDI

> DE 15 H À 20 H **SAMEDI**

DE 9 H À 11 H 45



Police secours 17 Pompiers 18 Samu 15

Bureau de police de Meulan 01 34 92 53 20
Commissariat des Mureaux 01 34 92 49 00
Gendarmerie 01 30 99 48 66
Préfecture Versailles 01 39 49 78 00
Sous-Préfecture Mantes 01 30 92 74 00
EDF Les Mureaux

Incidents électricité 08 01 33 31 78
Incidents gaz 01 34 77 07 44
Renseignements 08 01 77 97 48
Générale des Eaux 08 11 90 04 00
La Poste de Vaux 01 30 04 16 60
SNCF gare 01 34 74 09 38
S° navigation de la Seine 01 30 29 29 79

Services municipaux *Mairie*

01 30 99 91 50
contact@mairie-vaux-sur-seine.fr
www.mairie-vaux-sur-seine.fr

Police municipale 06 72 91 18 82 06 72 91 18 52 & 06 72 91 39 79

Ateliers municipaux 01 30 99 47 95
Bibliothèque 01 30 99 48 80
Cantine 01 34 74 72 93
Centre de loisirs 01 30 91 45 52
Cosec 01 34 74 43 80
Emplois-Services 01 34 92 96 79
École maternelle 01 34 74 25 77
École primaire du 87. 01 34 74 00 19
École primaire du 144. 01 34 74 58 74
Espace Marcelle-Cuche 01 30 22 06 77

Orangerie 01 30 22 25 92 Salle des associations 01 34 74 53 91 UFCV 01 39 24 84 10

Social

ANPE Meulan 01 30 22 90 90 CPAM 01 34 92 88 30 accueil à domicile 01 30 74 52 13 Maison de retraite Orpéa 01 34 92 02 02 Permanence sociale 01 34 92 87 20 PMI 01 34 92 87 20 Syram 01 34 74 69 76

Santé

Centre méd. d'Évecquemont 01 30 91 80 00 Hôpital Meulan 01 30 22 40 40 Service des urgences 01 30 22 43 33 Pharmacie Cornet 01 34 74 09 60 Maison méd. de garde des Mureaux FAIRE LE 15

ALDS soins à domicile 01 34 74 80 60

Dentistes

D^s Miled Stephan, Brochery 01 34 74 94 50 Garde (dim. et jours fériés) 01 39 51 21 21

Infirmières

M^{mc} Saulay 01 30 99 20 21 M^{lls} Wanner (dom.) 01 34 66 83 84 (port.) 06 08 48 43 64

Kinésithérapeutes

E. André, T. Muller 01 34 74 26 95 / 06 07 82 60 13 J. Burlot 01 34 74 40 31 / 06 07 39 20 46

Médecins

D' Guillanneuf 01 34 74 14 20 D' Malavialle, Moreau, Sevestre 01 34 74 64 44 Garde (nuit, dim., fêtes) 01 34 74 78 78

Pédicure médicale

Virginie Prouvost 01 34 74 40 31 06 18 09 10 79

Psychothérapeute

M^{me} Le Guillevic 01 34 74 22 73

Psychologue clinicienne

M^{me} Pasquet-Chambon 01 30 22 29 25

Animaux

Fourrière Yvelines 01 34 89 05 47
Centrale canine 01 49 37 54 54
Oasis Chenil Mantes 01 30 94 06 80
SPA 01 47 98 57 40
SPA Hermeray animaux non tatoués
01 34 83 50 28
SPA Mantes/Buchelay 01 30 33 38 04
SPA Orgeval 01 39 08 05 08

Vétérinaires

Clinique Vét. Mantes-la-Jolie 01 30 33 24 25 SOS Vét. 01 39 72 52 52 / 01 48 32 93 30 D' Giorgi 01 39 70 62 90 D'S Robinson, Sourceau 01 34 74 66 00

Divers

Dépannage auto Neumann 01 34 74 21 12 Pompes funèbres : Meulan 01 34 74 97 65 01 30 22 09 02

Les Mureaux 01 34 74 04 47

Taxis : M. Vilas 01 39 74 02 84 Anne-Marie 06 86 43 50 61

Culte

Presbytère 01 34 74 01 09 Pasteur Luc Olekhnovitch 01 34 74 33 00

ACCADRA

M^{me} Marta Bentkowski 01 30 99 11 09 **ADGV** (Danse et gymnastique) M^{me} Mireille Motte 06 80 81 60 28

ATCV (Tennis)

Rens. au club et par tél. au 06 14 48 04 62

AOCGE (Ornithologie)

M. Patrick Bibard 01 30 99 78 45

Association paroissiale

M. Pasquiet 01 34 74 09 94 **ASV** (Cyclisme, Pieds de Vaux)

M^{me} Jocelyne Delafosse 01 30 99 78 18

Atelier dessin, pastel, peinture M^{me} David-Leroy 01 39 74 56 04

AVRIL

M^{me} Danièle Raimon 01 39 65 11 72

Amicale des donneurs de sang M^{me} Odette Bréard 01 34 74 29 51

Anciens élèves des écoles de Vaux

M. Joël Carpier 06 16 77 31 97

Croix-Rouge

M. J.-C. Caroff 01 30 99 00 10

CCFD (Comité catholique contre la Faim)



ASSO-CIATIONS VAUXOISES

CSV (Pétanque)

M. Skadarka 01 30 99 07 19

CVVX (Club de voile)

M. José Lerma 01 34 74 86 26

École de musique

M^{III} Cosima Allo 01 34 74 25 05

Éntre Seine et Jardins

M^{me} Caroline Viannay 06 60 84 17 11

ESV (Football)

M. F. Da Silva 01 30 99 23 20

FNACA (Anciens combattants)

M. Jean-Pierre Doistau 01 30 99 09 70

France Animation

M. Sébastien Darthoux - tél/fax 01 34 74 48 20

Judo-club

M. Paillard 01 30 99 73 90

Karaté do Shotokan - École Omnisports

M^{me} Marlène Mercier 01 34 74 43 80

La Saint-Hubert (Chasse)

Mosaïque et petits Cailloux

M^{me} Sandrina Van Geel 06 14 56 99 92

Musica Vaux association Léon Barzin

M. J.-L. Lépinoy 06 88 76 14 75

Passeport Jeunes

M^{me} Gardin 01 30 91 98 35

Point de repère

M. Denis Deutsch 06 19 19 83 18

Rencontres philosophiques

M. Pierre Breynaert 01 34 74 93 80

Secours catholique

Centre St-Nicaise 01 30 22 16 24

Seine en coulisse (Théâtre)

M. Badetz 01 34 92 70 26

Sous le baobab

01 06 30 99 24 90

Trait d'union (Aide aux devoirs)

M. Jean Bosson 01 34 92 92 62

74. Jedii bossoii 01 34 72 72 02

TTCV (Tennis de table)

M. Michel Prono 01 30 99 06 92

VLV (Vaux Loisirs Voyages)

M^{me} Christiane Lagier 01 34 74 16 20

Vocalises (Chorale)

La journée des Associations de 2004

